

ABONNEMENTS

SHERBROOKE — A domicile
UN AN, d'avance ... \$7.00
SIX MOIS, d'avance ... \$3.75
AU MOIS, d'avance ... \$0.75
CANTONS DE L'EST — Par la maille
UN AN, d'avance ... \$4.50
SIX MOIS, d'avance ... \$2.75
AU MOIS, d'avance ... \$0.50
ETATS-UNIS
UN AN seulement ... \$7.00
Toute année commencée est due en entier

DOUZIEME ANNEE — No. 260

SHERBROOKE, MERCREDI, 21 DECEMBRE 1921

REDACTION ET ADMINISTRATION

16, Rue Wellington-Sud
SHERBROOKE, QUE.

Téléphone Bell; 971

TROIS SOUS LE NUMERO

L'Hon. Crerar va rencontrer l'Hon. MacKenzie King

Ils discuteront tous deux l'entrée de certains progressistes de l'ouest dans le futur cabinet libéral. — Le caucus de Saskatoon n'a pas fermé la porte à ces négociations.

LA SITUATION POLITIQUE A OTTAWA

(Presse Canadienne)
SASKATOON, Sask., 21.— On a appris ici, hier soir, que l'Hon. T. A. Crerar allait partir de Winnipeg pour Ottawa, jeudi soir, pour étudier personnellement avec l'Hon. MacKenzie King la question d'une alliance entre les Libéraux et les Progressistes dans la formation d'un nouveau cabinet fédéral.

(Presse Canadienne)
TORONTO, 21.— Le premier ministre Drury a tenu un caucus avec ses partisans ici hier; on croit qu'il a annoncé définitivement qu'il n'entrerait pas dans le prochain ministère fédéral.

(Presse Canadienne)
SASKATOON, Sask., 21.— On a raison de croire que les députés progressistes élus au parlement fédéral pour représenter l'ouest canadien et qui se sont rassemblés ici hier pour étudier la situation politique, n'ont pas fermé la porte aux négociations avec l'Hon. MacKenzie King; il est question que le Parti progressiste soit représenté dans la prochaine administration libérale à Ottawa.

(Presse Canadienne)
MONTREAL, 21.— Le Journal LE CANADA continue ses commentaires sur la représentation de la province de Québec dans le prochain cabinet King. Aujourd'hui, il dit en éditorial que ni Toronto ni le premier ministre ne doivent oublier que c'est grâce à la province de Québec si les principes libéraux ont triomphé aux dernières élections et que, par conséquent, Québec a le droit de réclamer maintenant sa part entière d'influence.

ACTIVITE A OTTAWA

(De notre correspondant)
OTTAWA, 21.— Les visiteurs arrivent tous les jours de plus en plus nombreux au bureau du Chef du parti libéral. Ils viennent de l'est et de l'ouest, pendant que d'autres restent en permanence auprès de l'Hon. M. King. Le député de Québec-est est de ces derniers. Il y a bien une semaine qu'il prête au chef libéral le concours de son bon jugement.

Au nombre des visiteurs distingués, on remarque l'Hon. Frank Oliver, d'Edmonton, qui, paraît-il, devrait représenter la province dans le gouvernement Mackenzie-King, mais qui se contenterait d'un siège au Sénat. Il n'est pas certain qu'il soit fait ministre.

Tâche délicate

Nous aurons probablement cette semaine les grandes nouvelles politiques attendues avec une certaine impatience, du fait que le pays veut une bonne fois se débarrasser des restes de l'administration tory, Borden-Meighen.

La formation d'un Ministère n'est pas une affaire de seconde importance, que l'on peut faire à la légère. Il y a de la vie et de l'efficacité de l'administration libérale que ses premiers actes soient réfléchis et surtout heureux.

Il y a surtout de l'intérêt public tout entier. L'Hon. M. King désire donner au Canada une administration nationale, une administration représentant tous les intérêts, toutes les races et l'ouest comme l'est. Il y a dans le parti libéral, élus aux urnes le 6 décembre, et dans tout le pays, des hommes par la douzaine qui peuvent donner un excellent service à leur Patrie. Ils doivent être au moins invités à donner leur opinion sur la situation dans leur province, s'ils ne sont pas invités à faire partie de la future administration Mackenzie-King.

Députés à Ottawa

Pendant que l'Hon. M. Meighen met ordre à ses affaires, les libéraux arrivent à Ottawa. De l'est, l'Hon. D. D. McKenzie, député du Cap Breton, M. Pius Michaud, député du Madawaska, et M. John Sinclair, sont arrivés.

M. Georges N. Gordon, député de Peterborough est venu saluer le Chef, ces jours derniers; l'Hon. A. B. Hudson, député libéral indépendant, de Winnipeg, est en route et de même les honorables J. A. Stewart, ex-premier ministre de l'Alberta, et l'Hon. Wm. Martin, premier ministre de la Saskatchewan.

Les fermiers ont tenu une sorte de convention à Saskatoon, mardi le 20. Il paraît entendu que plusieurs fermiers libéraux désirent se joindre au parti libéral. D'autre part, certains éléments seraient tout à fait opposés à une entente avec le gouvernement libéral. Il n'est pas impossible que cette réunion amène la rupture entre les forces progressistes de l'ouest, au bénéfice du parti libéral.

TEMPERATURE

Du Bureau Météorologique
Toronto, 21.— La température est moins froide dans l'Alberta et la Saskatchewan et elle devient plus froide dans l'Ontario et Québec.
Pronostics: Forts vents du nord et du nord-ouest, chutes de neige mais en partie beau et plus froid; température à zéro ce soir. Jeudi: beau et plus

TRAITEMENT NOUVEAU DE LA TUBERCULOSE

(Presse Canadienne)
LONDRES, 21.— Des expériences remarquables ont été faites pour le traitement de la tuberculose et ont été expliquées par le docteur Courtières devant l'Académie Médicale de Paris, hier.

Ayant remarqué que les hommes qui travaillaient dans les fours à chaux ne contractaient jamais la tuberculose, le Dr Courtières fit respirer à ses patients de l'air chaud saturé de poussière de chaux vive, de poudre de calcium et d'anhydride de carbone, avec le résultat qu'un grand nombre de ces patients guérissent.

Un autre médecin fit les mêmes expériences avec des résultats analogues. On croit que ce traitement peut maintenant être recommandé comme moyen thérapeutique et prophylactique.

L'ABOLITION DES SOUS-MARINS

La délégation britannique veut discuter cette question en assemblée plénière. — Les nouvelles propositions de la France. — Pas de décision aujourd'hui.

(Presse Canadienne)
WASHINGTON, 21.— L'acceptation de réserve par la France de la proposition des Etats-Unis pour une marine de navires principaux de 175,000 tonnes pour la France et l'Italie a beaucoup avancé hier les travaux de la conférence du désarmement. Il reste maintenant à discuter la question des sous-marins.

L'intérêt d'aujourd'hui se concentre sur la demande, à 11 heures et avant midi, de la délégation britannique pour une assemblée spéciale à laquelle les délégués britanniques feront leur plaidoyer contre les sous-marins.

Sir Robert Borden a déclaré à la Presse Associée qu'une telle assemblée avait été convoquée et qu'une déclaration officielle serait donnée après cette assemblée.

Les délégués britanniques demandent certainement une assemblée plénière pour discuter l'abolition des sous-marins.

La proportion navale sera aussi étudiée mais aucune décision finale ne sera prise avant demain sur l'attitude de la délégation britannique concernant les propositions françaises modifiées sur la question navale.

UNE AUBAINE POUR CES MUNICIPALITES

Le gouvernement de la Colombie Anglaise distribue aux municipalités de cette province la moitié des profits de la vente des liqueurs. — Un fond de réserve.

(Presse Canadienne)
VICTORIA, C. A., 21.— Le gouvernement de la Colombie-Anglaise distribue cette semaine deux cent mille dollars, profits de la vente des liqueurs par le gouvernement, aux villes et municipalités de cette province.

Pour la période du 15 juin au 30 septembre, les profits nets de la vente des liqueurs par le gouvernement ont été de \$541,805. Le gouvernement a alloué aux municipalités la moitié des profits, moins ce qui doit être mis de côté d'après la loi comme fond de réserve.

Dans ce fond sont versés \$140,000 des profits de la vente des liqueurs. La division des profits est faite d'après la population.

FAMILLE RAMENEE A VICTORIAVILLE

(Service Spécial)
SAES, Me., 21.— Les autorités américaines font actuellement une enquête au sujet des nombreuses plaintes faites à propos de citoyens Canadiens qui paient la frontière avec l'intention de se fixer aux Etats-Unis sans subir au préalable les examens requis. C'est à la suite d'une de ces enquêtes que François Bolduc, sa femme et leur neuf enfants ont été déportés à

M. CHARLES TANGUAY EST DECÉDÉ HIER

Il était le père de Mgr E.-C. Tanguay, du Séminaire. — Un des pionniers de la paroisse de Weedon, où il passa 76 ans de sa vie et dont il fut longtemps le maire.

M. Charles Tanguay, de Weedon, père de Mgr E.-C. Tanguay, procureur du séminaire de Sherbrooke, est décédé hier soir à l'hôpital général St-Vincent de Paul, où il avait été transporté en septembre dernier. Il était âgé de 85 ans et 3 mois.

C'est un citoyen bien connu et universellement respecté qui disparaît dans la personne de M. Tanguay. La paroisse de Weedon, où il demeurait depuis 70 ans et dont il fut l'un des pionniers, perd surtout en lui un homme entièrement dévoué à ses intérêts et qui a fait beaucoup pour son progrès et son avancement. Il suffit, pour bien montrer la confiance mise en lui, de rappeler qu'il fut pendant 26 ans le maire de cette localité.

Le défunt laisse huit enfants. Ce sont: Mgr E.-C. Tanguay, procureur du séminaire St-Charles Borromée; M. N. P. Tanguay, de Montréal, ex-représentant du comté de Wolfe à la Législature; Adolphe, de Weedon; Edouard, de Wainwright, Alberta; Antonio, de Craik, Saskatchewan; la Reverende Sœur St-Bernard, du couvent de la Présentation, de St-Hyacinthe; Mmes J. L. Bourgaill et Lemieux, de Weedon.

Les funérailles auront lieu à Weedon vendredi matin, le 23 courant, après l'arrivée du train quittant Sherbrooke à huit heures et quart.

Nous prions Mgr Tanguay et les autres membres de la famille en deuil de bien vouloir agréer l'expression de nos plus vives sympathies.

L'HON. TASCHEREAU PREND DEUX ACTIONS

Poursuites en libelle à la suite de la dernière campagne électorale.

(Service Spécial)
QUEBEC, 21.— L'honorable Alexandre Taschereau, premier ministre et procureur général de la province de Québec, tient à revendiquer son honneur, en même temps que celui du département dont il est le chef.

Durant la dernière campagne électorale, on fit circuler dans le comté de Montmorency une circulaire attaquant le département du procureur général au sujet du meurtre de Blanche Garneau. On y disait que le procureur général n'avait pas fait tout ce qu'il devait faire pour retracer les véritables meurtriers de Blanche Garneau et qu'il avait vidé les pénitenciers pour couvrir sa retraite, bien qu'il connût les coupables.

L'honorable M. Taschereau vient d'intenter des actions devant la Cour supérieure de Québec pour réclamer des dommages exemplaires des auteurs présumés de cette circulaire. Il poursuit d'abord M. Siméon Ratté, de Sainte-Anne-de-Beaupré, qu'il croit être l'auteur de cette circulaire, et la "Quebec Chronicle Publishing Co." qui l'aurait imprimée. Il réclame \$1,000 de chacun d'eux.

MGR FALLON ET LE CURE DE PAINCOURT

Mécontentement dans la paroisse de Painscourt au sujet d'une suspension. — Chœur de chant qui se met en grève.

(Service Spécial)
CHATHAM, Ont., 21.— Le Rev. A. Emery, cure de Painscourt, a été suspendu par Mgr Fallon, évêque de London. Cette nouvelle a causé un grand mécontentement dans la paroisse. Les paroissiens accusent leur évêque de vouloir semer le trouble parmi eux. Le mécontentement est si général qu'on craint des manifestations si la suspension est maintenue. Dimanche, les chœurs se sont mis en grève. Déjà des protestations arrivent des paroisses françaises des environs. Les Canadiens-Français, fatigués du joug de Mgr Fallon, se demandent quand finira sa persécution.

Il ne veut pas signer
Ce matin plus que jamais la salle d'audience de la cour du magistrat était remplie par une foule très nombreuse de personnes désireuses de voir le jeune accusé et d'entendre la

UNE DECLARATION DE GUERRE EN SIBERIE

(Presse Canadienne)
LONDRES, 21.— Une dépêche d'Helsingfors aujourd'hui au Central News annonce que le gouvernement de la République de l'Est à Chita, a déclaré la guerre à la République de Vladivostok. Le message ajoute que le gouvernement soviétique de

PAS DE DECISION AUJOURD'HUI

Le vote ne sera pas pris au Dail Eireann avant demain et peut-être pas avant les Fêtes. — La majorité sera faible pour ou contre. — Le Freeman's Journal dit que la situation reste très grave.

(Presse Canadienne)
DUBLIN, 21.— Le Dail Eireann est entré ce matin dans sa troisième journée de la discussion publique du traité de paix anglo-irlandais et le résultat du prochain vote sur cette question est encore douteux.

Les factions opposées réclament une majorité de deux contre le traité et une majorité de dix en sa faveur. George Savan Duffy, l'un des principaux opposants irlandais, fut le premier à adresser la parole cet avant-midi. Il expliqua les raisons qui l'avaient induit à signer le traité. Il ajouta: "Je recommande le traité, avec hésitation mais avec sincérité, parce que je ne vois pas d'autre alternative".

Le correspondant du Freeman's Journal dit que la majorité sera faible soit en faveur ou contre le traité de paix et il dit à ses lecteurs qu'il est clair que la situation demeure excessivement grave.

SOUPCONS INJUSTES CONTRE LA FRANCE

Le premier ministre Briand répond à ceux qui accusent la France de militarisme. — Déclarations de Briand et celles de la délégation française à Washington. — Les pourparlers avec M. Lloyd George n'avancent pas vite.

(Presse Canadienne)
LONDRES, 21.— Pas beaucoup de progrès n'a été fait hier, annonce-t-on, dans les conversations entre les premiers ministres Lloyd George et Briand sur les réparations allemandes et autres questions qui s'y rattachent.

Les deux premiers ministres se sont rencontrés de nouveau avant-midi à la résidence de M. Lloyd George à Downing Street, mais n'ont pas eu d'autre entretien dans l'après-midi. M. Briand passa l'après-midi au théâtre.

A la suggestion de certains journaux anglais que les déclarations faites par M. Briand au sujet des armements navals ne s'accordaient pas complètement avec celles des délégués français à Washington, M. Briand répondit vivement que de telles différences n'existaient pas.

LEONARD PION IRA AUX ASSISES CRIMINELLES

Le magistrat Mulvena a jugé, ce matin, que la preuve soumise contre le jeune Pion, accusé du meurtre de sa mère, était suffisante pour faire naître un doute contre l'accusé et, en conséquence, a condamné ce dernier à subir son procès lors du prochain terme de la Cour du Banc du Roi, au mois de novembre 1922. — Crime non motivé.

"Après avoir entendu les témoignages, desiré voir dire quelque chose en réponse à l'accusation portée contre vous? Vous n'êtes obligé de rien dire, mais tout ce que vous direz sera pris en compte et pourra servir de preuve contre vous lors de votre procès. Vous devez comprendre clairement que vous n'avez rien à espérer d'aucune promesse de faveur et rien à craindre d'aucune menace qui peuvent vous avoir été faites pour vous induire à faire quelque admission ou aveu de culpabilité, mais tout ce que vous allez dire peut être apporté en preuve contre vous, lors de votre procès, nonobstant ces promesses ou menaces."

C'est au milieu du plus profond silence que le juge Mulvena, magistrat du district, adressa solennellement ces paroles, ce matin, à Leonard Pion, 16 ans, tenu criminellement responsable de la mort de sa mère qui fut assassinée à coups de revolver, au 11ème rang de Windsor Mills, le 2 courant, par un homme masqué.

Il ne veut pas signer
Ce matin plus que jamais la salle d'audience de la cour du magistrat était remplie par une foule très nombreuse de personnes désireuses de voir le jeune accusé et d'entendre la

La défense
Me L. Forest, au nom de la Couronne, plaida que la preuve était suffisamment établie de la part de la poursuite. L'enchaînement des faits tels que relatés devant la cour offre en la cause des preuves de circonstances qui ne peuvent permettre l'acquiescement de l'accusé par le magistrat et qui commandent le devoir pour ce dernier d'envoyer le prisonnier devant les grands jurés, au prochain terme des assises criminelles.

La défense
Me L. Forest, au nom de la Couronne, plaida que la preuve était suffisamment établie de la part de la poursuite. L'enchaînement des faits tels que relatés devant la cour offre en la cause des preuves de circonstances qui ne peuvent permettre l'acquiescement de l'accusé par le magistrat et qui commandent le devoir pour ce dernier d'envoyer le prisonnier devant les grands jurés, au prochain terme des assises criminelles.

MONTREAL VEUT UN AUTRE RECENSEMENT

(Presse Canadienne)
MONTREAL, 21.— Basant sa requête sur le fait que 3,514 personnes de Montréal ont déclaré que leurs noms avaient été omis du dernier recensement du Dominion, le conseil municipal a adopté, hier une résolution demandant aux autorités fédérales de faire un nouveau recensement

ECHOS

TELEGRAPHIQUES
SERVICE DE LA PRESSE CANADIENNE

FUTUR COMMISSAIRE?
LONDRES, 21.— On mentionne Lord Shaughnessy comme candidat probable au poste de haut-commissaire du Canada à Londres.

AUGMENTATION DEMANDEE
WINNIPEG, 21.— Une augmentation d'environ 35 pour cent sera demandée pour les employés d'usine de tous les Chemins de Fer Canadiens quand la prochaine entente devra être faite au sujet des salaires.

IL LES VIT PENDRE
WASHINGTON, 21.— George H. Taylor, de Philadelphie, qui a fait du service en France avec l'armée américaine, a déclaré à un comité du sénat hier qu'il a vu de ses propres yeux douze soldats américains pendus en France entre avril et juin, 1919; il ne peut cependant pas dire si ces soldats avaient été condamnés par une cour martiale ou non.

L'INSUCCES DES MINEURS
SYDNEY, N. E., 21.— Une grande assemblée des mineurs de Glace Bay a été convoquée pour dimanche après-midi alors que les officiers des United Mine Workers expliqueront pourquoi ils ont échoué dans leurs négociations à Montréal cette semaine au sujet des salaires des mineurs.

POURSUITES A HULL
OTTAWA, 21.— Quarante permis ont été visés et 110 poursuites seront prises en cour de police de Hull à la suite d'un raid fait par 100 détectives de la Commission des Liqueurs dans la cité de Hull hier.

PARDON DE HARDING
WASHINGTON, 21.— Parmi les pardons de Noel du président Harding on remarque ceux de plusieurs personnes emprisonnées pour violation de quelques lois de la guerre.

FAUSSAIRE DE TIMBRES
HAMILTON, 21.— Le juge Gould a condamné hier Charles Cimino à cinq ans de pénitencier pour avoir employé de faux timbres du gouvernement et les avoir apposés sur des bouteilles de whiskey qu'il vendait.

LA LIGUE IRLANDAISE
OTTAWA, 21.— L'exécutif national de la Self-Determination League of Ireland doit se réunir à Ottawa au commencement de la nouvelle année pour étudier la question irlandaise et surtout le traité anglo-irlandais.

IL S'EN SAUVE
MONTROSE, Virginie, 21.— Roger D. Eastlake, ancien officier de marine, accusé d'avoir assassiné sa femme au mois de septembre, a été acquitté hier.

AIDE AUX SANS-TRAVAIL
OTTAWA, 21.— Les souscriptions publiques pour venir en aide aux sans-travail et aux miséreux ont atteint le total de \$13,029. Les fonctionnaires contribuent largement à ce fonds de secours.

AU SERVICE CIVIL
OTTAWA, 21.— M. E. Lisle, du département de la marine, a été élu président de l'Association du service civil d'Ottawa.

UNE DIGUE EMPORTEE
BRIGHAM, 21.— La digue du moulin de Brigham, appartenant à MM. Robert, Chabot et Cie, a été emportée par les eaux et les glaces, dimanche dernier. Les dommages s'élèvent à \$5,800.

SPORT DE PARTOUT

Echange de joueurs
NEW YORK, 21.— La gérance des New York Americans a annoncé hier qu'elle avait échangé les lanceurs William Piercy, Collins et Jack Quinnes et le "shortstop" Peckinpaugh avec les Boston Americans pour les lanceurs Joe Bush et Sam Jones et le shortstop Everett Scott.

Une fameuse patineuse
ST-JEAN, N. B., 21.— Gladys Robinson, le champion des patineuses pour 1921, prendra part à la course pour le championnat national les 18 et 19 janvier si une course est organisée pour les femmes.

Benny Leonard gagne
PHILADELPHIE, 21.— Benny Leonard a obtenu l'avantage sur Tim Donnelly dans une bataille en huit rounds sans décision ici hier soir.

Shelvin contre Doyle
BOSTON, 21.— Eddie Shelvin, de cette ville, a obtenu la décision en dix rounds contre Paul Doyle, de New York, il a droit maintenant de se battre pour le championnat.

SERVICE PUBLIC

Série No. 3

Manitoba Power Company, Limited

Obligations 7%—Échéance 1941

Encaissement à NEW-YORK, MONTREAL, TORONTO ou WINNIPEG
CETTE ÉMISSION PORTE LA GARANTIE, POUR LE CAPITAL ET LES INTÉRÊTS, DE LA WINNIPEG ELECTRIC RAILWAY COMPANY.

7% durant vingt ans Le taux nominal d'intérêt doit être conjugué avec la durée du placement. Il est, en effet, plus avantageux pour le prêteur de s'assurer un revenu fixe de 7% pendant 20 ans que pour une plus courte période. On voit le loyer de l'argent s'orienter à la baisse. Dans le cas de sociétés hydro-électriques déjà établies, il est de ces valeurs qui se capitalisent aujourd'hui à moins de 5%. À considérer avec cela le caractère de l'entreprise MANITOBA POWER, le mérite du titre même, le souscripteur peut juger de ce que vaudra une obligation 7% au cours de la prochaine phase du cycle des affaires. Gardé en portefeuille jusqu'à l'échéance, le titre y fera très bonne figure. De même, en cas de besoin, il pourra être réalisé dans des conditions satisfaisantes et probablement à profit.

L'obligation 7%, 1ère hypothèque, MANITOBA POWER est accompagnée d'un warrant qui donne au porteur le droit de souscrire au capital-actions ordinaires de la Compagnie, à des conditions particulièrement avantageuses.

Prix: le pair (100) et les intérêts courus.

RENE T. LECLERC

BANQUIER ET COURTIER

MONTREAL QUEBEC
160, rue St-Jacques 74, rue St-Pierre

(Malade fondée en 1901)

Lettre politique d'Ottawa

DEVELOPPEMENTS SUBITS DANS LA SITUATION POLITIQUE A OTTAWA

Il faut s'attendre à du nouveau d'ici à quelques heures. — L'hon. M. King va former un fort cabinet représentant véritablement le peuple. — C'est la question de donner une bonne représentation à l'Ouest qui a retardé jusqu'ici la formation du cabinet.

(De notre correspondant)

OTTAWA, 20. — On peut s'attendre à des développements subits dans la situation politique, d'une journée à l'autre. Il est vrai que l'hon. Mackenzie King garde un silence qui intrigue bien des gens, mais il est très actif et de même ses conseillers. Il n'y a pas une minute de perdue et le travail marche d'une manière satisfaisante, au dire d'un député qui fera certainement partie du prochain grand ministère libéral.

La rumeur courtait la rue, samedi, que l'hon. M. Meighen avait donné sa démission au Gouverneur-Général. Nous sommes allés aux preuves et nous avons appris qu'il n'y avait encore rien pour la publicité.

Le futur cabinet

Comme question de fait, M. Meighen et ses collègues ont tenu une dernière séance du Cabinet, samedi. Il paraît entendu que tout est prêt. On n'attend plus que les décisions du nouveau premier ministre.

Ce Cabinet Mackenzie-King méritait bien des surprises, à notre avis. Il doit être fort, composé d'hommes d'une haute stature politique. On sait que les hommes de toute première valeur ne manquent pas dans l'entourage immédiat du futur premier ministre. C'est tout simplement une affaire de choix. Il y aura dans le prochain exécutif du parti des hommes d'une longue expérience, mais aussi des plus jeunes.

Il est important que le parti libéral consolide sa victoire et ce sont les éléments nouveaux, les éléments de force, de stabilité, ceux sur lesquels reposent à la fois le présent et l'avenir que M. King doit s'appuyer.

Dr. HÉBERT, SPÉCIALISTE

à l'hôpital du Dr Darche, Sherbrooke.

pour les yeux, oreilles, gorge, et ajustage de verres.

ROCK ISLAND	Rock Island House	Jer MARDI
FARNHAM	Hôtel Montcalm	2ème MARDI
THETFORD	Hôtel Central	3ème MARDI
VICTORIAVILLE	Hôtel Bernier	4ème MARDI

Bientôt au pouvoir

Dans certains quartiers, on croit que le Chef libéral ne sera pas prêt à prendre en main le pouvoir avant plusieurs semaines. Telle n'est pas notre opinion. Une fois qu'il accepte de former une administration, il peut être assuré, avec quelques-uns de ses collègues, et les autres se joindront au noyau initial.

Il y a deux aspects à retenir dans la situation présente. Le premier est de savoir si l'hon. M. King formera un Cabinet avec des libéraux seulement. Dans ce cas, la tâche est relativement facile. Il a des éléments en abondance. C'est tout simplement une question de sélection des ministres et de distribution des fonctions. L'affaire se résumera probablement à cela en dernière analyse.

L'autre trait aux progressistes. Au cours de sa campagne politique, l'hon. M. King a toujours déclaré qu'il considérerait les progressistes et les libéraux comme deux fruits d'un même arbre, le grand arbre du libéralisme. Il a souvent déclaré que les forces du progrès ne devaient pas se diviser, mais bien s'unir, dans l'intérêt général.

Sage procédure

À la suite de ces déclarations publiques, l'hon. M. King ne pouvait pas former un Cabinet sans au moins offrir aux fermiers de coopérer avec lui dans cette œuvre de reconstruction constitutionnelle, de relèvement économique, de stabilisation industrielle et commerciale.

C'est probablement ce qu'il a fait en envoyant un message discuter la situation avec nos amis de l'ouest. Il n'est pas question d'alliance ou de coalition basées sur des concessions désastreuses, reposant sur des compromis dangereux.

Le parti libéral dispose d'une majorité en Parlement. Il peut administrer seul s'il le désire. C'est une question de gouvernement du peuple, de la plus grande majorité possible du peuple.

Pas d'isolement

Comme les fermiers ont pris presque tous les sièges dans l'Ouest, qu'ils sont pratiquement tous libéraux, il est de l'intérêt public de s'en faire des amis, des alliés, si possible, afin de ne pas répéter le geste de sir Robert Borden et de M. Meighen vis-à-vis de Québec, pendant toute la durée du dernier Parlement.

En invitant des représentants de l'ouest dans son Cabinet, l'hon. M. King est animé des meilleures intentions. Il cherche à mettre en vigueur un article de son programme, l'union des canadiens au-dessus des divisions de race, de croyance, malgré les dispositions géographiques de notre immense pays.

Il est bien certain que les intérêts de l'est ne sont pas ceux de l'ouest. L'est est industriel, l'ouest est exclusivement agricole. C'est tout de même l'espoir de l'hon. M. King de parvenir à concilier ces deux irréconciliables.

Surprises probables

Le chef veut connaître les dispositions de ses partisans et tous sont invités, à tour de rôle, à venir causer avec lui. Nous savons qu'un grand nombre de députés sont en faveur d'une entente avec les gens de l'ouest. D'autres doivent avoir des raisons de ne pas les solliciter trop longtemps, mais le chef qui est placé dans une position spéciale pour tout peser et apprécier ne néglige rien pour que son Ministère soit parfaitement bien balancé.

Nous sommes sur l'impression que la grande nouvelle sera connue bientôt. Elle comportera des surprises et de grandes parait-il.

LES RICHESSES AU FOND DE LA MER

LONDRES, 21. — On a jusqu'ici retiré des flancs du vapeur "Laurentic" qui fut coulé en janvier 1917, au large de la côte septentrionale d'Irlande par un sous-marin allemand, près de \$28,000,000 en lingots d'or et d'argent. Il y aurait encore plus de \$10,000,000 en or et en argent dans le "Laurentic".

L'ENTRETIEN DE CHARLES ET DE SA FAMILLE COUTE CHER

Les dépenses seraient payées par la Hongrie et les peuples de la Petite Entente.

(Presse Canadienne)

PARIS, 21. — "Qui paiera les dépenses d'entretien de l'ex-empereur Charles? Tel est le problème qui confronte les gouvernements des nations alliées. Jusqu'à présent aucun pays ne s'est engagé à payer les dettes laissées en Suisse par l'ex-empereur en vue de solder les dépenses de l'exil de Charles à Madère.

L'ex-empereur a des goûts coûteux comme le prouve le fait que les frais de l'entretien de sa retraite de Suisse s'élevaient à trois millions de francs par année. Dans sa hâte de remonter sur le trône il a oublié de payer ses dettes importantes. La liquidation de ces obligations et le coût de l'entretien de Madère de Charles et de sa nombreuse famille sont des questions qui occupent actuellement l'attention du conseil des ambassadeurs. Le montant des dettes contractées en Suisse par l'ex-empereur de l'Autriche-Hongrie s'élève à plusieurs millions et à cette somme il faut ajouter les dépenses nécessitées par son installation à Madère.

On croit que le gouvernement hongrois soldera la plus grande partie des factures et que les membres de la "Petite Entente", pour qui la suppression de nouvelles tentatives de coup d'état, est essentielle, supporteront une partie du fardeau. Les dépenses annuelles à Madère seront probablement payées grâce à une pension payée en tout ou en partie par la Hongrie. Il est probable toutefois que la "Petite Entente" y contribuera.

Le fait que Charles et sa famille ont encore des amis dévoués en Hongrie est prouvé par l'achat, par les royalistes de Budapest, d'un lit et d'un mobilier de chambre à coucher, destinés à l'ex-reine, coûtant deux millions de couronnes; l'argent a été réuni au moyen d'une souscription populaire. Les autorités n'ont pas permis que ce présent destiné à une reine déchu soit exposé, de crainte d'un soulèvement royaliste.

LA NEW-YORK TRIBUNE DEMENAGE

(Service Special)

NEW-YORK, 21. — Notre confrère la "New-York Tribune" va se transférer en haut de la ville. Un édifice qui l'occupera exclusivement va être construit à la 406 rue Ouest, entre la 7e et la 8e avenue. Le terrain s'étendant du No 219 au No 229 de la dite rue a été vendu au journal dont M. Ogden Reid est le président, par Mme Edith Mann-Wynne, fille de feu le colonel William D'Alton Mann, propriétaire et éditeur du "Town Topics".

En quittant son édifice actuel à Nassau et Spruce streets, la "Tribune" abandonnera la place qu'elle occupait depuis 80 ans, c'est-à-dire depuis 1841, époque à laquelle Horace Greeley fonda son journal dans une petite construction en bois qui s'élevait sur l'emplacement occupé par l'édifice actuel du journal.

Les travaux de construction du nouveau bâtiment vont bientôt commencer et on espère qu'il sera prêt à être occupé le 1er mai 1923. La raison principale du déménagement de notre confrère est la nécessité où il se trouve d'agrandir ses bureaux et ses ateliers.

TROIS NOMINATIONS

QUEBEC, 21. — M. Auguste Dupuis a démissionné comme membre du conseil d'agriculture de la province de Québec. Il a été remplacé par M. Georges Bouchard, professeur au Collège d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

M. Armand Lévesque, qui était

depuis quelques années rédacteur du "Journal d'Agriculture", vient d'être nommé directeur de ce journal pour les deux éditions, française et anglaise.

M. Paul Garneau, de Percé, a été nommé agent des Terres de la Couronne pour la région est de Gaspé, avec résidence à Percé.

SURINTENDANT GENERAL DE LA METROPOLITAINE AU CANADA

OTTAWA, 21. — M. George Doyon, président du club Rotary, de Hull, a été promu surintendant général de la compagnie d'assurance Métropolitaine au Canada, mais ses quartiers généraux seront à New York où il ira demeurer.

17 DEGRES AU-DESSOUS DE ZERO A VANCOUVER

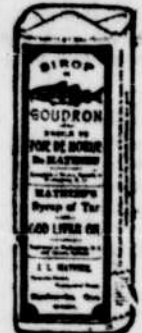
(Presse Canadienne)
VANCOUVER, 21. — A 7 heures 30 lundi matin, le thermomètre enregistrait 14,9 degrés en-dessous de zéro. Il a fait 17 degrés en-dessous de zéro durant la nuit. C'est le plus gros froid qui ait été enregistré le 19 décembre, depuis nombres d'années.

ORDINATION A OTTAWA

OTTAWA, 21. — Dans la Basilique samedi, Monseigneur Gabriel Breynet, O. M. I., évêque titulaire d'Adramytte et vicaire apostolique du Mackenzie, assisté par le R. P. Villeneuve, O. M. I., supérieur du Scolasticat, et par le R. P. L. Rhéaume, O. M. I., di-

recteur du Grand Séminaire d'Ottawa, a fait les ordinations suivantes: Frères Elphège Richard Versville, Isidore Leclerc, Joseph Hébert, Alfred Bétourney, Odilon Chevrier, Emile Saindon et Médéric Adam.

Ces nouveaux prêtres appartiennent à la communauté des Oblats.



Arrêtez cette toux
Prenez le SIROP MATHIEU
de Goudron et d'Huile de Foie de Morue

Le Sirop Mathieu est recommandé par les nombreuses personnes qui grâce à lui se sont débarrassées de rhumes, de bronchites, de grippe, et d'autres maladies des voies respiratoires. Il est aussi efficace pour les enfants que pour les adultes.

Grands Flacons, 35c.
Cie J. L. MATHIEU
Sherbrooke, P.Q.

FEUILLETON DE "LA TRIBUNE"

POUR L'HONNEUR, POUR L'AMOUR!

ROMAN DRAMATIQUE

PAR MAXIME VILLEMER

No 37

Rose Sorel s'était approchée et ses regards s'élevaient subitement adoucis. — Si monsieur l'affirme, c'est que c'est vrai, dit-elle à Pascalou.

— Il s'est évadé et il est libre, reprit le jeune homme; mais que cette confiance reste un secret pour vous tous. On le croit mort, et il se porte comme vous et moi.

— Libre! oh! mon Dieu, le reverrons-nous jamais? Osera-t-il revenir jusqu'ici? s'écria Pascalou. Libre! Ah! monsieur, quelle joie vous apportez ici.

— Lui-même vous racontera quel jour toutes les péripéties de sa vie. Mais pour sa sécurité personnelle, pour éviter que jamais un mot imprudent ne puisse vous échapper, il vaut mieux que je garde pour moi seul ce qu'il m'a appris. Pourtant ayez confiance; j'ai, moi, la conviction intime que vous le reverrez.

— Ah! mon Dieu, que je me sens plus de joie. C'est Noëlle qui va être

En entendant prononcer le nom de celle qu'il aimait le visage du jeune homme rayonnait.

— Ah! c'est vrai, vous ne connaissez pas Noëlle, monsieur; un ange, que cette petite, une vaillante, allez, qui se tue au travail, et jolie donc; et belle, belle!

— Je connais Noëlle.

— Vous connaissez Noëlle, vous?

— Il ne put achever et son visage devint tout à coup d'une pâleur de cire.

— Oui, je la connais, et je l'aime fit Serge d'une voix tranquille et très grave. Je l'aime, et si je suis venu ici c'est surtout pour vous parler d'elle.

Pascalou ne répondit pas.

Effaré, il regardait le jeune homme. C'était donc vrai! Noëlle leur cachait donc un secret, à Rose et à lui!

Et à l'instant se leva en son esprit la pensée que peut-être Perceval lui avait dit vrai, que Noëlle avait un amant et que cet amant était l'homme qui était là devant lui.

— Ah! vous connaissez Noëlle! Eh

Que venez-vous faire ici?

— Vous dire que je l'aime, d'abord. — Vous aussi, nous l'adorons, monsieur; nous l'avons élevée, soignée, dorlotée; c'est notre fille commune. Moi je me regarde comme son père et Rose se considère comme sa mère. Il est vrai que c'est une petite que nous avons recueillie, mais elle n'en est pas moins notre fille. Nous lui avons donné des principes d'honneur. C'est coquette, n'est-ce pas, monsieur, d'entendre ces mots sortir de la bouche d'un malheureux qui a été emprisonné pendant des années; mais c'est tout de même la vérité que je vous dis là.

Et d'un ton dur, se levant:

— Voyons, que voulez-vous nous dire de Noëlle?

— Je veux l'épouser et je vous le demande à main.

— Vous! Vous!

— Pourquoi donc ne l'épouserai-je pas, puisque nous nous aimons tous deux; dans six mois elle sera ma femme.

— Mais Noëlle la-Blonde n'est qu'une modeste ouvrière, une pauvre fille sans nom.

— Je lui donnerai le mien.

— Mais vous êtes riche, monsieur, vous; vous êtes un grand homme d'enfance tant sur les boulevards, vous n'êtes pas un ouvrier.

— Je suis mécanicien, je suis ingénieur; je sors de l'École Centrale et, le mois prochain, j'entrerai dans une usine importante de l'avenue de Saint-Ouen, puis je viens d'hériter de cent mille francs. Voilà quelle est ma situation.

— Si Monsieur est décidé à épouser Noëlle et si elle consent à cette union, nous n'avons rien à objecter, fit Ro-

— Épouser! On connaît ça! Monsieur voudrait avoir l'entrée de la maison; puis, après, qui sait ce qui pourrait arriver? Ah! combien j'en ai vu de ces trompeurs de filles qui les poussaient au désespoir en leur promettant le mariage! Je n'y crois pas.

Et, brusquement, il ajouta en gesticulant:

— C'est donc pour ça que l'a pas voulu épouser mon neveu Jacques, un bon ouvrier pourtant celui-là, qui à présent gagne largement sa vie à Brest.

— Et elle est cause, ajouta-t-il en se plantant menaçant devant Serge, que nous sommes brouillés à mort avec mon frère Magloire et avec sa femme, la grande Yvonne! Et entre nous soit dit, monsieur Jacques vous vaissi bien. C'est un beau gars qui aurait certainement rendu la fillette très heureuse.

— Monsieur, fit Serge en se levant, Noëlle et moi nous nous aimons, et je suis venu vous dire que nous étions fiancés nous-mêmes; je suis venu vous dire aussi que dans quelques mois Noëlle sera ma femme. Je ne suis point un suborneur de filles et mes intentions sont honnêtes.

— Des blagues, tout ça?

— J'adore Noëlle!

— Des mentiries!

— Dans quelques mois elle sera ma femme.

— La femme de ce Miriflore! elle, ma fille, qui n'a pas un sou vaillant.

— Je travaillerai pour elle, et ce sera un bonheur pour moi.

— Si tout ça était vrai!

— Je suis sincère, j'aime Noëlle et j'épouserai Noëlle.

une réponse, Serge se dirigea vers la porte et s'en alla.

— Noëlle aime ce garçon, Noëlle va nous quitter! s'écria Pascalou en prenant sa tête à deux mains. Noëlle nous cachait un tel secret! Comprends-tu, Rose, elle connaît depuis longtemps cet homme! Oh! mon Dieu! Oh! mon Dieu!

Serge était sorti navré du petit logement de Pascalou. Pendant longtemps il arpenta de long en large le trottoir de la rue Caulaincourt. Puis, au dernier coup de dix heures, il se décida enfin de s'en aller.

Comme il descendait la rue Lepic, il aperçut une jeune fille marchant vite et suivie de près par un homme élégamment vêtu.

Serge s'approcha pour mieux examiner la jeune fille.

L'inconnue, grande et svelte, portait le costume fort simple de l'ouvrière parisienne. Sur ses adorables cheveux blonds, un coquet chapeau noir rehaussait encore l'éclat de sa chevelure d'or.

— Noëlle! dit-il, Noëlle!

— Elle s'étaient reconnus tous deux; spontanément elle avait tendu au jeune homme sa petite main dégingantée.

Ses yeux brillaient de joie.

Et instinctivement, elle retourna la tête pour voir si l'homme la suivait toujours.

Mais l'indiscrète s'était prudemment enfoncée dans l'encadrement d'une maison en construction, d'où il jetait sur la jeune fille des regards dévorants.

— Un homme me suivait, dit-elle en souriant; chaque jour je le trouve sur mon passage, et ce soir il allait sans doute me parler quand ma bonne

— Le connaissez-vous? demanda Serge inquiet.

— Oui, c'est le banquier Perceval; un neveu, dit-on.

— Mais, ajouta-t-elle en souriant, il n'est pas dangereux; il me suit comme il suit toutes les femmes qu'il rencontre et je n'attache aucune importance à sa poursuite.

Elle ne voulait pas dire à Serge que depuis trois mois cet homme ne la perdait pas de vue. Elle avait beau changer de quartier et de rue, toujours elle le retrouvait sur son chemin. Un jour en passant près d'elle, il avait glissé dans sa poche, un billet enflammé, renfermant des protestations d'amour et des promesses brillantes si elle voulait consentir à devenir sa maîtresse.

Noëlle déchira bien vite cette déclaration passionnée.

Puis, le lendemain et pendant plusieurs jours de suite, elle pria Rose de venir l'attendre à la porte de son atelier.

Mais Rose, toujours malade, ne put continuer ces courses trop fatigantes pour elle, et l'enfant fut de nouveau livrée aux poursuites du misérable.

Ce soir, tout entière au bonheur de revoir Serge Souvarine, la jeune fille avait oublié tous ces détails pénibles et anxieux elle examinait le beau visage du Slave.

Lui, Serge, racontait sa visite à Pascalou et annonçait à Noëlle la nouvelle de l'évasion du vieux Dagobert.

Ravie, elle l'écoutait, les yeux brillants d'une joie qu'elle ne cherchait point à cacher.

— Oh! je suis heureuse, heureuse,

bonheur que vous nous apportez; merci, et soyez bête, Serge.

C'était la première fois qu'elle prononçait ce nom avec une familiarité si douce au cœur de ceux qui aiment, la première fois qu'elle s'attardait avec lui le soir.

Et, frissonnante à son bras, elle lui racontait toute sa vie et son voyage à la-bas à l'île de Sein.

Tandis qu'elle se laissait aller à tout son amour, Perceval, se dissimulant dans l'ombre, les suivait pas à pas; et le visage du misérable exprimait alors toutes les torturantes angoisses de la jalousie.

— Noëlle aime ce jeune homme, murmura-t-il, ce jeune efflanqué que je reconnais et que j'ai aperçu avec elle sur la place Clichy, au bureau des omnibus.

— Oh! il se vengera!

— Je l'aime, disait Serge, en serrant dans les siennes les petites mains de Noëlle; je t'aime! laisse-moi te parler ainsi, te donner ce tu si doux au cœur de ceux qui aiment, je t'aime, mon amour! Dans quelques mois tu seras ma femme, et alors nous serons heureux, bien heureux.

— Notre bonheur sera si grand, répondit-elle, que j'en suis presque épuisée et que j'ai peur.

— Mais tu n'auras plus peur quand je serai près de toi toujours, quand tu porteras mon nom; je saurai bien te défendre contre tout.

Et, éperdu, il répétait toujours: — Je t'aime! Je t'aime!

A SUIVRE

— "LA TRIBUNE" est le seul journal canadien-français des CANTONS DE L'EST. Abonnez-vous à votre

McMANAMY & WALSH

Stocks, Débitures, Grains
Edifice Whiting Tel. 25
Obligations, ville de Sherbrooke, 6%. Valeur au
pair et intérêts accrus. Remboursables en 1931.
Fil privé, cotations directes.

LA TRIBUNE

DE SHERBROOKE

SHERBROOKE, MERCREDI, 21 DECEMBRE 1921

TROIS



"La montre fabri-
quée avec science"
Marquée à partir de
\$25.00

"Waltham" signifie Qualité Assurée

A MOINS que vous soyez un horloger expert, ca-
pable de disséquer une montre et juger de sa qua-
lité, il vous faut acheter par la "foi". Et votre foi
doit reposer principalement sur le fabricant de la
montre.

Depuis au delà de soixante ans le nom "Waltham"
a été inégalement attaché à la meilleure qua-
lité de mécanisme de montre. Si vous désirez vous
acheter une montre, ou en choisir une pour pré-
senter à un grand ami, voyez l'étalage profus de
modèles et grandeurs Waltham chez votre bijou-
tier.

WALTHAM

LA MONTRE UNIVERSELLE

Waltham Watch Company, Ltd, 189, rue St-Jacques, Montréal.
Fabricants et Dépositaires des produits Waltham en Canada.
Manufactures: Montréal, Qué., et Waltham, Mass.

CADEAUX DURABLES

"GIFTS THAT LAST"

SERA-T-IL DEMANTELE?

(Presse Canadienne)

TOKIO, 21.— Le dreadnaught "To-
kyo" a été lancé aujourd'hui à Nagas-

aki. Comme son congénère, le "Koga",
sorti des chantiers il y a un mois, il
est destiné à être demantelé, confor-
mément au plan de la limitation des
armements navals adopté à la confé-
rence de Washington.

NOTRE STOCK EST EN PARFAIT ETAT POUR NOEL

ET naturellement, ceux qui viendront de bon-
ne heure éviteront l'encombrement, et jouir-
ont de notre meilleur choix.



QUELQUES SUGGES-
TIONS DE NOTRE AS-
SORTIMENT INEPUIS-
SABLE DE

CADEAUX PRATIQUES

POUR HOMMES

Chaussures
Cravates
Bas

Foulards

Pantoufles
Chemises
Gants

POUR DAMES

Bonnets de Boudoir
Pantoufles
Bas

Porte-monnaies
Mouchoirs
Gants

Lingerie de Qualité pour Hommes, Femmes
et Enfants.

Tout article peut être échangé. — Mis, aussi,
dans de jolies boîtes d'étranges.

F. R. D'ARCHE & FILS

8, rue Wellington-Sud

Tel. 1580

UNE DELEGATION NOMBREUSE CHEZ L'ECHEVIN FOREST

Plusieurs citoyens importants se
rendent auprès de l'échevin Forest
pour le prier de se repré-
senter de nouveau dans le
quartier Sud. — Le Dr Forest
rendra réponse vendredi.

Une nombreuse délégation de ci-
toyens qui sont contribuables dans le
Quartier Ouest s'est présentée chez M.
l'échevin Forest, hier, dans le
but de le persuader de continuer à
siéger au conseil de ville comme re-
présentant du Quartier Sud.

La délégation ayant à sa tête M.
J. H. Lemay, M.P.P. se composait de
MM. C. E. Bachand, L. X. Collet, J.
D. Tremblay, échevin, Leon Lacombe,
Jos. Lacombe, J. Kenalty, H. Guertin,
D. W. Stenson, L. H. Fiset, E. La-
croix, Armand Crépau, Alf. Dion, J.
A. Bouthillier, G. G. Delisle, H. H.
Langlois, Geo. Delorme, échevin, N.
Grégoire, F. Paquette, Elz. Baillar-
geon, O. Delorme, A. Trudeau, éche-
vin, Le Blais, M. Kenalty, E. A. Ber-
nard, Jos. Gagné, W. Desorey et Né-
rec Forest.

M. Lemay au nombre de ceux qui
l'accompagnaient et après avoir retrai-
cé dans les grandes lignes ce que M.
Forest a fait, comme échevin, depuis
les nombreuses années qu'il siège à
l'hôtel de ville, particulièrement dans
le département de la voirie qu'il pré-
side, exposa plusieurs raisons pour
lesquelles il ne devait pas penser de
démisionner cette année.

L'échevin Forest remercia avec cor-
dialité ses citoyens de la marque d'es-
time qu'ils lui donnent en l'invitant à
représenter encore, pour les 2 prochai-
nes années le quartier sud pour lequel il
est depuis longtemps un échevin.
Il avait pris la ferme résolution de ne
plus succomber au plaisir que lui cause
le devoir de travailler publiquement
dans l'intérêt de sa cité et de son
quartier mais, devant les instances
pressantes des délégués, il ne put, hier
soir, refuser catégoriquement l'offre
faite. Il promit qu'il rendrait une
réponse vendredi de cette semaine,
après-demain. C'est l'intention de
M. Forest, nous assure-t-on, de passer
deux mois de l'hiver, cette année, au
sud américain dans l'intérêt de sa san-
té.

LE CLUB DOLLARD ET LA GUIGNOLEE

Malgré plusieurs rumeurs à l'effet
qu'il n'y aurait pas de guignolee à
Sherbrooke cette année il est bien en-
tendu que certains clubs locaux de ra-
quetteurs ont la ferme intention de
ne pas laisser se perdre ici cette belle
tradition qui nous vient de nos pa-
res, cette belle démonstration de cha-
rité et de dévouement qu'est la guig-
nolee. Le club Dollard est un de
ceux-là et, ces jours-ci, les solides gail-
lards, ses membres, promettent l'u-
niforme rouge et vert par les paroi-
sses Notre-Dame et Jeanne D'Arc.

Les raquetteurs demanderont à
tous ceux qui ont de donner l'obole.
La joie est dans les coeurs de tous
ceux qui possèdent, quand viennent
les fêtes; qu'un peu de cette joie se
dépense dans le coeur de ceux qui
sont indigents c'est bien naturel, c'est
fraternel. Ça fait tant de bien de
tendre une main amie à ceux qui ont
besoin. Et ça fait surtout tant de
bien à ces derniers!... Il faut que
les grands traîneaux à bord desquels
seront les raquetteurs du Dollard,
dans les deux paroisses où ils feront
la guignolee, se remplissent de pro-
visions de toutes sortes. Il faut qu'il
y ait de tout et de la joie!

Les membres du Dollard se réu-
niront à l'hôtel Grand-Union, demain
soir, à 7 heures, pour parachever
l'organisation de la guignolee. Inutile
de leur faire appel, ils y seront nom-
breux.

M. Charest est malade depuis plu-
sieurs mois et l'état très critique dans
lequel il est, depuis hier après-midi,
était prévu et inévitable. Toute sa
famille affligée se presse à son che-
vet et la fin ne peut maintenant être
que prochaine.

CLUB SAINT-LOUIS IND.

Le club Saint-Louis Ind. est allé
rendre visite au club Indien, de Sher-
brooke-Est, et n'a joué seulement que
13 minutes; et ce parce que la lumi-
ère a manqué. Le score était de 1 à
0 en faveur de l'Indien, et la joute
a été finie alors que les joueurs du
Saint-Louis Ind. commençaient à faire
du bon travail.

On s'attendait à reprendre cette joute
dimanche après-midi ou dimanche
soir, mais comme M. Albert Roux,

LES HORREURS DE L'INDIGESTION

Soulagées par "Fruit-a-tives",
le Médicament à Base
de Fruits

L'indigestion, est une des plus
sérieuses maladies de l'heure pré-
sente, parce qu'elle est la cause de
désordres graves.

Le Fruit-a-tives soulagera tou-
jours de la mauvaise digestion,
parce que ses tablettes tonifient
les muscles de l'estomac, augmen-
tent la quantité des sucs gastriques
et font disparaître la constipation
qui accompagne d'habitude la
mauvaise digestion.

50c la boîte; les 6, \$2.50. Boîte
d'essai: 25c.

Chez les marchands ou expédi-
par la poste sans frais par Fruit-a-
tives, Limitée, à Ottawa. 404-F.

RAPPORT ANNUEL DE LA BANQUE ROYALE

Les actionnaires de la Banque
Royale du Canada auront toutes les
raisons d'être amplement satisfaits
de l'état annuel pour l'année fiscale
qui prendra fin le 30 novembre.

Jamais peut-être les institutions
de crédits ont eu à faire face à des
conditions aussi difficiles que de-
puis ces douze derniers mois. C'est
donc un tribut et un honneur pour le
système des banques canadiennes et
particulièrement pour l'organisation
effective de la Banque Royale du
Canada, d'être en position, malgré
les difficultés financières universelles,
présentement, de faire rapport à ses
actionnaires d'une manière aussi fa-
vorable. L'argent dont elle dispose est
porté en avant pour l'année nou-
velle, de \$905,044.98.

Les profits permettent un dividen-
de usuel de 12 pour cent et un boni de
2 pour cent, cela à part des appropria-
tions pour un fonds de pension, pour
les propriétés immobilières, pour un
fonds de réserve de \$132,995, et, en
tout, s'élèvent à \$458,116.78, ce qui
fait un total, pour profits et pertes,
porté en avant pour l'année nou-
velle, de \$905,044.98.

LEONARD PION IRA AUX ASSISES CRIMINELLES

(Suite de la première page.)

D'avoir acheté des cartouches et de
les avoir apportées chez lui comme
d'ailleurs celui qu'un pistolet fut trou-
vé dans la maison Pion, ne pouvant
avoir lieu entre l'accusé et la commis-
sion d'un crime, le doute qu'il y avait
contre Leonard Pion est bien léger.
Néanmoins il a confiance que la déci-
sion du tribunal sera juste et pour
son client et pour la société.

Le jugement

Le magistrat Mulvena expliqua que
depuis bientôt trente ans qu'il pré-
sident un tribunal, il n'a peut-être ja-
mais rencontré un détective capable
de bien mettre un prisonnier sur ses
gardes et, en conséquence, presque
toujours, il a dû rejeter les déclara-
tions qu'ils obtenaient de force de ces
derniers. C'est le cas dans la cause
Pion. Il ne peut comprendre la raison
de ce crime. Il ne semble y avoir au-
cun motif pour que l'accusé, un en-
fant, ait tué celle qui lui a donné la
vie et qui lui était la chose la plus
précieuse au monde. Il est porté à
croire qu'une défection mentale, soit
subite, soit chronique, est la véritable
cause du crime si le jeune accusé en
est véritablement l'auteur.

Il condamna alors Leonard Pion à
subir son procès sous l'accusation de
meurtre, lors du prochain terme de la
Cour du Banc du Roi pour ce district.
L'accusé paraissait très ému quand
le magistrat rendit jugement.

DECES



J. H. JALBERT

BOLDEC — Les funérailles de M. Al-
fred Boldec, du sixième rang d'Or-
ford, auront lieu le 22 déc. à 8 heu-
res, à l'église paroissiale.

Le convoi funèbre quittera la ré-
sidence mortuaire à sept heures pour
se rendre à l'église de St-Elie.

ROLLAND O'MARA EST TROUVE NON COUPABLE, HIER

Accusé d'avoir enlevé sa jeune
sœur, Bérénice, alors que cet-
te dernière était sous la tutelle
d'Erwin O'Mara, son frère aî-
né, Rolland comparait hier en
cour criminelle et est acquitté.

La Cour du Banc du Roi a siégé
toute la journée, hier, et, de fait, jus-
qu'à 7 heures du soir alors que les
jurés rendirent leur verdict dans la
cause du Roi contre Rolland O'Mara,
un jeune homme d'East-Angus ac-
cusé d'enlèvement d'une enfant mineu-
re. Le verdict en fut un de non cou-
pabilité et, en conséquence, l'accusé
fut immédiatement acquitté.

Rolland O'Mara était accusé d'a-
voir, de connivence avec une de ses
sœurs, Albena, celle-ci subira son
procès aujourd'hui même — enlevé, au
mois de mars 1920, sa sœur cadette,
Bérénice, qui était sous les soins d'un
tuteur légalement, Erwin, le frère
aîné des O'Mara.

Alors que Erwin et son épouse é-
taient en vacances à Montréal, Béri-
nence demeurait chez un de ses oncles
qui est cultivateur à Ascot Corner,
Alberta et Rolland s'y rendirent et
revinrent avec Bérénice qu'ils ne ra-
menèrent pas chez leur frère Erwin.
Plusieurs témoins furent entendus
de part et d'autre. Bérénice raconta
à la cour qu'elle n'avait pas reçu les
meilleurs traitements chez son frère
Erwin. Le partage des biens de la
succession O'Mara fut aussi une ques-
tion longuement argumentée devant
le tribunal.

Me W.C. Tracy et Me L. Forest
représentèrent la Couronne et Me Bu-
dyck, de Montréal, plaident pour l'ac-
cusé. La cour était présidée par Sa
Seigneurie M. le juge White.

JOLIE FETE POUR LES ENFANTS ET LES VIEILLARDS A L'HOSPICE

Une agréable partie de cartes a eu
lieu, récemment, sous les auspices des
membres de la Catholic Women's Leag-
ue, dans le sous-sol de l'église St-
Patrice, au profit d'un goûter qui sera
donné aux orphelins et aux vieillards,
le 8 janvier prochain, à l'Hospice du
Sacré-Coeur.

Les dames organisatrices de cette
fête prient les citoyens charitables de
faire parvenir leurs contributions quel-
les qu'elles soient à Mme M. R. O'Don-
nell, Ave. Bowen, et à Mlle Annie Mc-
William, rue Bank. Un chèque pour
\$14.60 a été reçu ces jours-ci, ainsi
que plusieurs autres contributions.

INCENDIE A ST-CLAUDE

(De notre correspondant)
ST-CLAUDE, 21. — Un désastreux
incendie vient de détruire de fond en
comble la demeure de M. J.-R. St-
Pierre, de cette paroisse. Le feu
prit naissance, on ne sait trop com-
ment, dans le grenier de la maison, et
dorsque Mme St-Pierre s'aperçut du
danger qui menaçait sa résidence, elle
n'eut que le temps de sortir avec ses
enfants. Des voisins qui arrivèrent
sur les lieux réussirent à sauver quel-
ques effets, mais ne purent enrayer
la marche de l'élément destructeur.
Tout fut rase par les flammes. Il
n'y a pas d'assurances.

M. St-Pierre a toutes les sympathies
de ses concitoyens dans le malheur
qui le frappe.

SOMBRES PREDICTIONS

LONDRES, 21. — Le "British Jour-
nal of Astrology" a prêté pour l'an-
née 1926 une multitude de catastro-
phes, entre autres des épidémies, des
famines, des inondations, des naufrages
et des révolutions. Il a aussi pré-
dit pour 1922 un conflit entre le mon-
de anglo-saxon et le monde mahomé-
tan que les bolchevistes aideront.

LES VOLS A MAIN ARMEE A MONTREAL

Un bandit attaque une jeune fille
avec un revolver. — Autre vol
semblable.

(Service Spécial)
MONTREAL, 21. — Un vol à main
armée a été commis lundi soir, dans
l'établissement de MM. Aird et Joyce,
confiseurs, 137 Mansfield.

Mlle Lucy Bowen, commise de l'é-
tablissement, était alors seule en
avant du magasin, lorsqu'un individu
entra et demanda un pain pour lequel
il offrit un billet de un dollar en
paiement. Comme la jeune fille ou-
vrait le tiroir-caisse pour remettre la
monnaie, elle entendit tout à coup
l'ordre suivant: "Lève les mains si
vous tenez à la vie". Malgré les cris
et les appels de Mlle Bowen, le ban-
dit plongea la main dans le tiroir et
s'empara d'une somme de \$40, il
prit la fuite.

Une autre jeune fille à l'emploi de
la maison, suivit le voleur en ap-
pellant à l'aide et en criant: "Arrêtez-le!
Arrêtez-le! C'est un voleur!", mais
personne ne sembla prêter l'oreille à

TERRES ET PROPRIETES DE VILLE A VENDRE

J.-O. Royer

Edifice Nault et Lacroix
50, Rue King-Ouest Tel. 1262 w. Rés. 294-j



NOIR
ou
VERT

En paquets de 1-2 et de 1 livre
Vendu par tous les épiciers

La jeune fille décida de suivre le
bandit jusqu'à ce qu'elle rencon-
trât un constable, mais le voleur qui
se savait surveillé prit sa course dans
la première rue qu'il trouva sur sa
route et celle qui le poursuivait n'osa
pas l'y suivre.

L'alarme fut donnée au poste No
10 et à la Sûreté et les plus actives
recherches sont commencées.

Il appert que le bandit s'était déjà
présenté dans la confiserie quelques
minutes auparavant. M. Aird était
alors présent et c'est lui qui l'a servi.

Un vol de même nature a été com-
mis samedi soir à la librairie T. S.
Chapman, 607 Dorchester Ouest. Il
n'y avait qu'une jeune commis dans
la place vers 6 h. 30, lorsqu'un indi-
vidu se présenta pour acheter une re-
vue. Comme la commis lui remettait
de la monnaie, l'apache la menaça
d'un revolver et vida le tiroir-caisse
avant de s'enfuir.

On croit que c'est le même bandit
qui a opéré aux deux endroits.

Réductions Hebdomadaires chez Hébert & Fortier, Ltée

Jeudi, Vendredi et Samedi

BONBONS	CHOCOLATS
Mélanges "Colonial".	Chocolat "Regal".
Rég. 20c, pour 15c	Rég. 25c, pour 20c
Mélanges "Opera".	Chocolat "Noix".
Avec chocolat et kisses.	Rég. 50c, pour 38c
Rég. 25c, pour 19c	Chocolat assorti.
Mélanges Français No. 1.	Rég. 40c, pour 30c
Rég. 30c, pour 24c	Chocolat Vanille.
Mélanges Champions.	Rég. 40c, pour 30c
Rég. 25c, pour 20c	Chocolat Fraise.
Crème au Cocoanut.	Rég. 40c, pour 30c
Rég. 30c, pour 24c	Chocolat Framboise.
Bonbons au Coco.	Rég. 40c, pour 30c
Rég. 40c, pour 34c	Chocolat Citron.
Pistaches grillées au sucre.	Rég. 40c, pour 30c
Rég. 30c, pour 24c	Chocolat Orange.
Pistaches "à l'Espagnole".	Rég. 40c, pour 30c
Rég. 30c, pour 24c	Chocolat Café.
Carré Eclair.	Rég. 40c, pour 30c
Rég. 30c, pour 24c	Chocolat Cocoanut.
Ananas aux fruits.	Rég. 40c, pour 30c
Rég. 30c, pour 24c	Chocolat amandes grillées.
Bonbons Gélatine.	Rég. 70c, pour 57c
Rég. 25c, pour 18c	Chocolat au Coco.
Bonbons "B.D."	Rég. 50c, pour 38c
Rég. 30c, pour 24c	Chocolat aux Cerises.
Bonbons Rubans.	Rég. 70c, pour 57c
Rég. 30c, pour 22c	Chocolat Caramel.
Bonbons Kisses.	Rég. 40c, pour 30c
Rég. 25c, pour 20c	

JOYEUX NOEL

A l'occasion de cette fête, permettez-nous de
vous offrir ainsi qu'à vos familles, nos meilleurs
souhaits et vous témoigner spécialement notre
sincère reconnaissance.

HEBERT & FORTIER, Ltée.

BONBONNIERES	NOIX
Mothers, 1-2 lb.	Pistaches rôties.
Rég. 25c, pour 20c	Rég. 25c, pour 20c
Mothers, 1 lb.	Avelines.
Rég. 50c, pour 40c	Rég. 30c, pour 24c
Broadways, 1 lb.	Grenobles.
Rég. 60c, pour 45c	Rég. 35c, pour 28c
Minerva, 1-2 lb.	Brésil.
Rég. 50c, pour 40c	Rég. 30c, pour 24c
Cordial aux fruits, 1 lb.	Noix piquées.
Rég. 90c, pour 75c	Rég. 35c, pour 28c
Cerises Maraschino, 1 lb.	Noix mêlées.
Rég. \$1.00, pour 75c	Rég. 35c, pour 25c

SUCREES ORANGES

50,000 oranges à pratiquement le prix du gros.
Oranges de Californie. Rég. 30c, pour 24c la doz.
Oranges de Californie. Rég. 35c, pour 29c la doz.
Oranges de Californie. Rég. 40c, pour 32c la doz.
Oranges de Californie. Rég. 50c, pour 39c la doz.
Oranges de Californie. Rég. 60c, pour 54c la doz.
Oranges de Californie. Rég. 70c, pour 59c la doz.

POMMES

Pommes "Spy" No. 1. Rég. 90c le peck, pour 75c	
Pommes "Spy" No. 2. Rég. 80c le peck, pour 68c	
Pommes "Spy" No. 3. Rég. 70c le peck, pour 62c	
Pommes "Stark" No. 1. Rég. 90c le peck, pour 75c	
Pommes "Stark" No. 2. Rég. 80c le peck, pour 68c	
Pommes "Stark" No. 3. Rég. 70c le peck, pour 62c	
Pommes "Canada" No. 1. Rég. 90c le peck, pour 75c	
Pommes "Canada" No. 2. Rég. 80c le peck, pour 68c	
Pommes "Canada" No. 3. Rég. 70c le peck, pour 62c	
Pommes Baldwin No. 1. Rég. 90c le peck, pour 75c	
Pommes Baldwin No. 2. Rég. 80c le peck, pour 68c	

5 MAGASINS

—Il y en a un près de chez vous—

Le CENTRAL,	Tel. 237	Le POPULAIRE,	Tel. 608
Le VICTORIA,	Tel. 909	Le NATIONAL,	Tel. 537
Le PORTLAND,	Tel. 295,		

HEBERT & FORTIER, LTEE.

LES EPICIERS.

LA TRIBUNE

Membre de "Audit Bureau of Circulations"

—EDITEE PAR—

La Compagnie de Publication La "Tribune" Limitée

14, Rue Wellington-Nord

Sherbrooke, P. Q.

C.-A. ROBIDOUX, Directeur-Gérant.

LA DEMISSION DE L'ECHEVIN BRAULT

L'intention de M. W. Bault, manifestée hier, dans nos colonnes, à l'effet qu'il se retirerait bientôt de l'échevinage a dû surprendre un grand nombre de contribuables qui connaissent depuis très longtemps le représentant au Conseil de Ville du quartier Est.

Pour notre part, nous de cachons pas que cette nouvelle a été une surprise, car bien que la détermination de l'échevin Bault ait été, à ce qu'il dit, prise depuis assez longtemps, nous ne pouvions nous empêcher d'exprimer beaucoup de regret de ce départ.

L'échevin Bault était membre du conseil de notre ville depuis vingt ans. C'est dire qu'il a dépensé beaucoup de son temps et beaucoup de son initiative pour le plus grand bien de la chose municipale. Vingt ans d'échevinage est certes une preuve de dévouement envers les contribuables, et M. Bault a droit à la considération de tous les citoyens qui l'ont suivi au cours de ce long stage au Conseil de Ville.

L'échevin Bault était parfaitement au courant des choses municipales et très familier avec toutes les mesures adoptées ou rejetées à notre conseil depuis vingt ans, sera, on ne peut en douter, difficile à remplacer. C'est pourquoi s'il ne revient pas de sa détermination, on peut dire qu'il emporte avec lui les regrets de tous ceux qui l'ont connu et estimé.

VOLSTEAD AVOUERA-T-IL QU'IL S'EST TROMPÉ?

Il ne se passe presque pas de semaine sans que les agents de la sûreté des Etats-Unis fassent de grosses saisies d'alcool ou de boissons enivrantes de toutes sortes. On se rappelle qu'en septembre dernier, des agents saisirent à New-York 15,000 caisses de whisky évaluées au bas mot à un million de dollars. Ce fut, a-t-on dit, la plus forte saisie qui ait été faite depuis la mise en vigueur de la loi Volstead.

Mais malheureusement, les choses n'en sont pas restées là. Depuis ce temps, on a saisi toutes les semaines d'énormes quantités de spiritueux, la plupart frelatés et destinés à empoisonner les buveurs. Dame Justice a beau avoir le bras long, il est certain qu'elle se fait rouler encore très souvent. Aussi, bien que fréquentes, ces saisies n'empêcheront pas la fabrication du "moonshine" et du "home brew", qui, malheureusement, empoisonnent tant de gens.

C'est du Kentucky que venait le whisky saisi à New-York. (Les 15,000 caisses.)

A New-York, dit-on, les spiritueux sont vendus presque aussi généralement et librement qu'avant la Prohibition; mais ils coûtent les yeux de la tête à ceux qui s'en procurent.

Et il semble y en avoir des quantités inépuisables depuis que la province d'Ontario est devenue prohibitionniste. Il est vrai que les caves ontariennes regorgent d'eau de feu et de spiritueux de toutes sortes!

"L'amour se moque des serruriers", dit un axiome anglais.

Il n'est pas moins vrai "que la soif surmonte tous les obstacles!"

Toutes ces saisies de boissons alcooliques dont nous parlions il y a un instant sont autant de preuves qui montrent le fiasco de la Loi Volstead, et si Volstead est sincère, il ne doit pas dormir en paix!

Mais, avouera-t-il jamais qu'il s'est trompé? Nous ne croyons pas qu'il ait assez de courage pour cela.

UNE PERTE POUR LE PARTI LIBERAL

La mort de M. P.-R. McGibbon, élu député du comté d'Argenteuil, aux élections du 6 décembre, et survenue dimanche matin, n'a pas manqué, on le conçoit bien, d'attrister profondément ses propres électeurs de même que tous les fidèles partisans de la cause libérale qui le connaissent et qui avaient appris à l'estimer.

En effet, feu M. McGibbon était avant tout un homme de combat et un homme de principes. Quoi qu'il en soit, sa fidélité à son parti avait fait de lui un homme de combat et un homme de principes. Quoi qu'il en soit, sa fidélité à son parti avait fait de lui un homme de combat et un homme de principes. Quoi qu'il en soit, sa fidélité à son parti avait fait de lui un homme de combat et un homme de principes.

Le député McGibbon a succédé à une pneumonie contractée au cours de la dernière campagne électorale. La longueur de la campagne et la rigueur du combat ont certes contribué pour beaucoup à l'épuisement et finalement à la maladie mortelle de M. McGibbon.

A ce sujet, un journal montrealais dit entre autres choses: "Durant cette campagne, longue de trois mois, combien de personnes ont été exposées à la maladie et à la mort. Notre climat ne permet guère de tenir une élection à l'époque du dégel ou à l'approche de l'hiver. L'automne offre particulièrement des inconvénients sérieux. Toutes les élections devraient se faire durant les beaux jours de l'été. Candidats, orateurs, électeurs et électrices s'en trouveraient fort mieux."

La conférence a parfaitement raison.

Nous ne sommes pas d'accord avec elle.

tion pour que nous choissions la plus mauvaise saison de l'année pour la tenir, et l'on devrait passer une loi, qui déterminerait la date des élections au cours de l'été ou dès le commencement de l'automne.

Dans le deuil profond causé par la mort de M. McGibbon et qui touche également les électeurs du comté d'Argenteuil, la "Tribune" offre à la famille et aux citoyens éplorés ses plus sincères sympathies.

La naïveté est le produit des surprises de la vie.

De toutes les autos, la moins chère est une autobiographie.

C'est pendant les vacances qu'on est le plus content d'être écolier.

Beaucoup d'hommes sont aussi bons qu'ils le disent, mais pas meilleurs.

"L'art, a dit Fénelon, se discredite lui-même; il se trahit en se montrant."

La bombe cherche toujours quelque chose de dur à démolir. Exemple: Wall Street.

N'ayons pas peur de faire trop grand notre idéal; il s'effrite et se disloque si vite!

Comme il en coûte à M. Meighen de retourner à l'"école" après avoir été magistrat!

Sait-on, qu'en Autriche, tous les animaux domestiques, à l'exception du chat, sont sujets à la taxe?

Quiconque essaie de noyer ses peines, s'aperçoit vite qu'elles sont toutes d'excellentes nageuses.

Il est aussi difficile à un riche de passer par le chas d'une aiguille qu'à un chameau de se procurer légalement un verre de "gin" aux Etats-Unis!

Au besoin, on peut se servir des morceaux de pianos automatiques en guise d'emplâtres troués, et c'est bien le meilleur usage que l'on peut faire de certains de ces morceaux.

Les amis de M. Armand Lavergne sont à lui préparer un banquet pour le 22 décembre, parce que M. Lavergne a perdu son élection. Un banquet, quel qu'il soit, a toujours sa raison d'être...

La manière la plus facile de solutionner le problème des cadeaux de Noël est d'acheter pour vos amis ce que vous aimeriez à avoir vous-même, de garder pour vous ces articles, et d'envoyer ensuite à vos amis une carte de bons souhaits!

Qu'ils sont chanceux les gens de Vancouver! L'incendie de 150 sacs de maïs à destination de l'est du Canada pourra leur être un solide prétexte pour faire croire à leurs amis que "justement" il y avait un cadeau pour eux là-dedans...

L'OPINION DES AUTRES

La défaite des intolérants

(Le "Canada")
Nous avons été très heureux de féliciter les électeurs de Québec, qu'ils aient donné leurs votes aux candidats libéraux, aux candidats d'un parti représenté de l'Atlantique au Pacifique par des hommes sérieux, responsables et tolérants.

Nous avons été très heureux de féliciter les électeurs de Québec parce qu'ils sont des gens qui prennent une attitude en tenant compte de leur petite localité et qui n'oublient pas que le Canada est une immense confédération s'étendant d'un océan à l'autre.

La défaite du Dr Edwards et de ses copains ne peut que rendre plus satisfaisante celle de tous les indépendants de notre province, turbulents et irresponsables, et qui auraient représenté à Ottawa un élément indésirable.

Nous comptons qu'avec le nouveau parlement va commencer un règne de paix, de justice pour tous, de respect mutuel des droits, un retour aux belles années du régime Laurier.

Saint-Saëns

(La "Presse")
La France vient de perdre une des sommités de son monde artistique. Camille Saint-Saëns est décédé à Alger.

En artiste qu'il était, le défunt a voulu entourer ses derniers jours de fleurs et de soleil: c'est dans le décor merveilleux d'Alger-la-Blanche qu'il s'est endormi pour l'éternité.

Ami des contrastes, Saint-Saëns aimait les sites ensoleillés et les horizons neigeux et frileux. La Russie d'autrefois, avec ses perspectives joyeuses d'hiver, avait pour lui un grand charme. Le compositeur était d'ailleurs très apprécié des dilettanti russes.

Madame Juliette Lamber, ou mieux Madame Edmond Adam, dans son ouvrage sur ses "impressions françaises en Russie", dit la joie qu'elle a éprouvée d'entendre jouer du Saint-Saëns par l'orchestre de la Société Philharmonique de Moscou. "La puissance de l'inspiration de Saint-Saëns, ajoute

Madame Juliette Adam, se perçoit

soumettre, la variété, l'imprévu de ses retours, gardent en éveil toutes les sensations d'art."

Saint-Saëns fut en effet un grand artiste et un artiste bien français.

Dans la production de ses œuvres artistiques et littéraires, il avait l'imagination créatrice aidée d'une grande sensibilité. Il concevait un idéal et le réalisait sous le contrôle du goût avec le concours de l'inspiration.

N'en déplaise à une certaine école, la musique de Saint-Saëns avait une patrie: elle était française.

Ces absorptions

(Le "Devoir")

Depuis dix ans, voilà six banques canadiennes disparues, fusionnées avec d'autres concurrentes; ainsi la "Banque Royale" a absorbé en 1912 la "Traders", en 1916 la "Banque de Québec", en 1918 la "Northern Crown", tandis que la "Banque de la Nouvelle-Ecosse" a absorbé la "Banque d'Ottawa" en 1919 et que la "Banque de Montréal" a englobé la "British North America Bank" en 1918 et, avant-hier, la "Banque des Marchands".

Depuis une trentaine d'années, le nombre de nos banques a diminué de moitié, tandis que leur capital d'ensemble a doublé et continue de croître. Il est évident que ce mouvement de concentration des capitaux va se poursuivre; et, dans les cercles financiers, on prétend même que, d'ici quelques mois, nous en aurons de nouveaux exemples. Quoi qu'il en soit, cette question des banques est une de celles qui vont se poser tout de suite au nouveau ministère.

L'intérêt des actionnaires, des déposants et du public en général, dans des fusions comme celles de ces dernières années, sur-tout celle de la semaine dernière, exige que cet aspect de notre situation financière soit étudié à fond, et peut-être même l'état présent de nos institutions bancaires.

Bon exemple

(La "Patrie")

Les buveurs d'eau du Nouveau-Brunswick sont sous le coup d'une grande frayeur. Si le gouvernement Foster s'avisait de suivre l'exemple du gouvernement Taschereau et de passer une loi des liqueurs semblable à celle que possède la province de Québec et dont on est généralement satisfait, qui attire en plus les touristes étrangers par centaines de mille, que deviendraient les zélés du mouvement prohibitionniste? Notre loi des liqueurs n'est assurément pas parfaite, mais elle sera amendée de façon à la rendre plus avantageuse pour le public; c'est alors que nos voisins du Nouveau-Brunswick pourront calquer leur législation sur la nôtre. Il s'en trouveront bien. Non seulement leur gouvernement encaissera de gros bénéfices, mais ils retireront du tourisme des bénéfices considérables. Si toutes les provinces imitaient Québec, le Canada serait l'éden du continent américain.

La paix en Irlande

(L'"Evening")

L'Empire britannique tout entier, écrivait ces jours-ci un publiciste américain, est animé d'un esprit pacifique; partout les efforts convergent vers la paix.

C'est précisément cette constatation qui fait que l'on est optimiste, malgré certaines dépêches alarmistes, sur l'issue finale du problème épineux d'Irlande. Ceux qui aimeraient à voir se prolonger indéfiniment les discordes et les inimitiés sont sans doute ceux-là qui insistent pour créer l'impression que l'intransigeance de M. de Valera et celle, moins raisonnable du Premier de l'Ulster empêcheront le règlement final par le traité de Londres. Carson, il est vrai, a été très dur; il a même été injuste, tant ses préventions l'aveuglent. Mais Carson a fait son temps. De Valera ne nous paraît pas irréductible. Son insistance à demander le plébiscite n'est, à notre jugement, qu'une garantie de plus qu'il veut prendre pour empêcher le retour des troubles passés. Ce n'est pas qu'il soit en principe et foncièrement opposé au traité, mais il juge la différence entre les demandes du Sinn Féin et les concessions de l'Angleterre trop grande pour l'approuver au nom du peuple qui a mis en lui sa confiance, sans soumettre à ce même peuple les offres que lui fait Albion. Il ne faut pas que demain, les Irlandais déçus et mécontents des limitations qui sont imposées à leur liberté, puissent dire: "on nous a léurrés"; il ne faut pas que des agitateurs puissent s'autoriser de la précipitation des représentants du peuple à accepter n'importe quoi, pour recommencer la lutte. M. de Valera sait trop bien que si cela arrivait, c'est sur lui principalement que retomberait la vindicte générale. Pour protéger son peuple, comme pour se protéger lui-même, il préfère qu'on attende que ceux-là même qui auront à subir toutes les conséquences du traité aient manifesté leur approbation. Si le peuple donne librement son consentement à l'arrangement intervenu, les têtes chaudes auront moins de prise plus tard, s'il s'en trouve encore à vouloir susciter des troubles.

CONTRE LA LOI DE HUIT HEURES

(Service de la "Rente", fait par Versailles-Vidraire-Boulais, limitée)

M. Lambert, secrétaire général de la confédération nationale du Travail, annonce dans l'"Avenir syndical" que cette organisation, mandatée par son Comité confédéral et après avoir pris l'avis de ses groupements de provinces, a décidé de prendre nettement position contre l'application obligatoire de la journée de huit heures et de commencer dès maintenant une campagne en ce sens.

"Etant établi, écrit-il, que la loi de huit heures est dans son application actuelle préjudiciable à notre industrie nationale, en même temps que

TABAC HACHÉ (CUT PLUG) 'ROYAL NAVY'

LA MEILLEURE VALEUR POUR

15¢

(En boîtes métalliques d'une demi-livre quatre-vingts cents)

"Tabac de la Virginie de qualité supérieure"



brogée, du moins révisée et son application en être immédiatement suspendue. C'est là la façon de voir de tous les travailleurs qui ne veulent pas plus longtemps tourner dans ce cercle vicieux de la diminution de la production et de l'élévation des salaires, résultats de l'application des huit heures en même temps que prétextes et conséquences de la cherté du coût de la vie."

—"LA TRIBUNE" est le seul journal canadien-français des CANTONS DE L'EST. Abonnez-vous à votre journal.

L'IMPORTANCE DE LA SUN LIFE

Il est intéressant de noter la signification nationale des succès de nos grandes institutions commerciales. Avec des débuts obscurs, nos banques et nos compagnies d'assurance ont grandi avec les développements même du Canada.

Que de difficultés ont marqué l'existence des compagnies d'assurance au Canada! Le peuple ne connaissait rien

des avantages et des principes de ces institutions de protection. Mais la guerre a illustré le rôle que pouvait jouer cette force commerciale qu'est l'assurance. En 1914, alors que le gouvernement cherchait à faire souscrire ses emprunts nationaux, les compagnies d'assurance ont avancé leurs fonds et c'est grâce à elles si le pays a pu emprunter en deca des frontières canadiennes. Les compagnies d'assurance détiennent actuellement pour \$182,538,35 de bons de la Victoire et la Sun Life a elle seule, en possède \$38,000,000.

Il y a quelques semaines, la Sun

Life a annoncé, et la nouvelle a surpris le public, que le montant de ses polices en vigueur atteignait le chiffre fabuleux de \$500,000,000. L'importance de ce chiffre est rendu tangible par la déclaration de la Sun Life qu'elle avait versé à ses assurés aux termes de leur police, la somme d'au-delà de \$100,000,000. Outre le fait que ces versements apportent de la stabilité dans les familles, il est évident que le rôle de la Sun Life a été de stabiliser la vie économique du Canada en apportant à des milliers d'assurés une entière sécurité.



Records pour Noel

Choisissez vos Cadeaux de Noel dans cette liste remarquable de RECORDS VICTOR

"La Voix de Son Maître"

	No.	Grandeur	Prix
Christmas Eve et Christmas Morn	216042	10	\$.85
Joy to the World et Adeste Fideles	216122	10	\$.85
Silent Night et Hark the Herald Angels	17164	10	\$.85
Santa Clause Visite les Enfants	35711	12	1.50

DANSES

Canadian Capers et Bimini Bay	18824	10	\$.85
Second Hand Rose et			
Have You Forgotten	18818	10	\$.85
Sai-O-May et Wabash Blues	18816	10	\$.85
Tuck Me to Sleep et Sunny Tennessee	216348	10	\$.85

Demandez à les entendre jouer sur le

Victrola

chez n'importe quel marchand "La Voix de son Maître"

Fabriquées par Berliner Gram-O-Phone Co., Limited.



H. C. Wilson & Sons, Limited

Rue Wellington-Nord, Sherbrooke
Quartiers généraux à Sherbrooke et dans les Cantons de l'Est pour les Victrolas et Disques Victor.

Mentholatum
Rafraîchit et cicatrise les brûlures, échaudures, etc.
FAIT EN CANADA

SYNDICATS OUVRIERS ET ŒUVRES SOCIALES CATHOLIQUES

Les membres du Conseil Central de l'Association Professionnelle des Employés de Manufacture sont priés de se réunir dans le sous-sol de la Cathédrale St-Michel à sept heures et demie, ce soir, le 21.

Il ne faut pas oublier que suivant les Règlements de cette Association les membres des différents Comités de Section peuvent assister à cette assemblée et prendre part aux délibérations sans y avoir, toutefois, le droit de vote.

Il y aura aussi ce soir et au même endroit, vers les neuf heures, une assemblée des membres de l'Exécutif de la Caisse Dotation St-Michel de Sherbrooke.

Les officiers et les conseillers de la Section Paton Manufacturing Co., de l'Association Professionnelle des Employés de Manufacture, pour l'année 1922, sont les suivants: Président: Mme Alfred Dion; Vice-présidente: Mme Marie-L. Doyon; Secrétaire: Mme Béatrice Doyon; Trésorière: Mme Adrienne Hamel; Régénératrice: Mme Clara Lescart; Conseillères: Mmes Virginie Arguin, Marie Gagnon, Rose-Anna Gagnon, Corinne Doyon, Albina Morin, Marie-Anne Doyon.

Les délégués au Conseil Central de l'Association sont: Mmes Virginie Arguin et Béatrice Doyon.

AU CASINO

Aujourd'hui et demain, au cinéma Casino, est représenté ce drame fascinant qu'est "Après le Théâtre", avec Jack Holt et Lila Lee. C'est l'histoire bien simple mais touchante d'une jeune actrice qui aime réellement un jeune millionnaire qui lui porte d'abord peu d'attention mais dont le cœur, grâce à un incident important de sa vie, se laisse enfin toucher et se donne. Quel est cet incident qui fait d'une pauvre actrice ignorée l'épouse d'un millionnaire? C'est toute l'intrigue de la pièce "Après le Théâtre".

Pour vendredi et samedi est à l'affiche: "Marque de Commerce en trois mots", avec William S. Hart, l'acteur toujours populaire dans les grands drames dont la composition est inspirée par la vie de ceux qui habitent les plaines du grand ouest américain.

Dimanche, au même théâtre, sera projeté sur l'écran un drame émouvant "Le Vieux Nid". C'est un principal numéro du programme spécial pour le jour de Noël. (Recl.)

—Mlle Léonie Laframboise, de Québec, séjourne en cette ville, chez sa sœur, Mme A. N. Boisclair, rue Gillespie.

—Faites un cadeau de Noël à votre patron. Excellent choix chez Edwards, de \$15.00 à \$150.00. Magasin ouvert à tous les soirs.

—Mme Charles Moulton, de Derby Line, Vt., était dernièrement l'hôte de M. et Mme Allan Boyley, rue Queen.

—M. L. Alfred Ledoux, de Roxton Pond, est pour quelques jours en cette ville dans un but d'affaires personnelles.

—Il est de votre intérêt de consulter H. C. Wilson & Sons, Ltd., avant d'acheter un piano ou un Gram-ophone. (242-L-ch.)

—Mlle Eva Beauchemin, de St-Adolphe de Dudswell, est actuellement pour quelques jours l'hôte de M. et Mme Eugène Magnan, rue King-Ouest.

—M. Charles Sigouin, de Valleyfield, était en voyage d'affaires en cette ville, hier.

—Huit planchers de cadeaux de Noël, chez Edwards, de \$1.00 à \$100.00.

—Mme Ovide Thibierge et sa fille, Marcelle, de Ste-Julie, font une courte promenade en cette ville, chez la fille de Mme Thibierge, Mme V. A. Martin, rue St-Pierre.

—Achetez vos cadeaux de Noël et du jour de l'an au magasin Steel, 5c à \$1.00. Notre magasin est ouvert à tous les soirs jusqu'à Noël. 259-2-ch.

—M. et Mme S. W. Jenckes, de cette ville, passe la froide saison à St-Petersburg, Flo. Une lettre reçue d'eux à Sherbrooke dit qu'ils ont heureusement fait le long trajet dans le Sud.

—M. Alexandre Lepage, de St-Lambert, est de passage à Sherbrooke dans un but d'affaires.

—Pianos, orgues, et Gram-ophones, accordés et réparés chez H. C. Wilson & Sons, Ltd. 260-L-ch.

—Mlle Cécile Robidas, de la rue Queen, est partie pour Black Lake où elle fera une promenade d'une quinzaine chez ses parents.

—Spécial pour le reste de la semaine: Boîte "Empress", mouvement à 15 pierres, garant, \$9.75. E. J. Mathurin, Bijoutier, 12, rue King-Est, Sherbrooke.

—Des dinde de choix 50c la lb. Des oies d'Ontario, 38c, canards d'Ontario 45c, jeunes poulets nourris au lait, 35c, volailles 30c. Téléphonez de bonne heure pour votre commande de Noël à L. G. Vallée, 34, rue Drummond. Tel. 738w. 260-2-ch.

CREME A LA GLACE POUR NOEL

Ayez de notre délicieuse crème à la glace pour vos desserts du temps des Fêtes.

Nous livrons partout en ville dimanche matin (Jour de Noël) les briques de crème à la glace assez tôt pour le dîner.

Crème spéciale de Noël 0.50c, briques régulières à 0.35c. Téléphonez vos ordres de suite au no 886, Sherbrooke Pure Milk Co. 260-3-ch.

STRATFORD CENTRE

—J.-C. McConnell, optométriste, spécialiste et fabricant de verres, est l'homme qu'il vous faut consulter à Sherbrooke pour votre vue. 54, rue King. 219-J.-N.-O.

COUNCELLES

—Il nous faudrait un bon correspondant pour Courcelles. Ecrire au Secrétaire de la Rédaction, la Tribune, Sherbrooke. J.-N.-O.

—Si vous avez besoin d'un billet de raffle ou d'un volume de 500 pages, nous sommes en mesure de vous donner satisfaction. Outillage des plus modernes à LA TRIBUNE, pour ce



Douleurs au Foie

Les douleurs sous les omoplates sont un indice de dérangement du foie.

D'autres indices ce sont le teint jaunâtre, l'indigestion, la constipation, l'excès de bile et la migraine.

Le moyen le plus rapide de ramener le foie à son état normal c'est de prendre les Pâilles du Dr Chase pour les Reins et le Foie. Leur usage continu assure un soulagement durable, corrige tout le système digestif et purifie le sang.

Mme Wm. Barten, Hanover, Ont., écrit:

"Pendant quelque temps j'ai souffert du foie. J'éprouvais dans le dos un certain tiraillement dont je ne pouvais me débarrasser. J'ai essayé les Pâilles du Dr Chase pour les Reins et le Foie. C'est ce qui m'a fait et je les ai trouvées excellentes. La sensation de tiraillement dans le dos disparut et je me sentis bien soulagé sous tous rapports. J'ai une grande confiance dans les Pâilles du Dr Chase pour les Reins et le Foie, et j'en ai toujours sous la main pour usage général."

Pâilles du Dr Chase pour les Reins et le Foie, une pilule par dose, 25c la boîte chez tous les marchands ou d'Edmondson, Bates & Co., Limited, Toronto. (7)

LE BILAN DE LA BANQUE ROYALE

CETTE INSTITUTION A TRAVERS SE TRES HEUREUSEMENT LA PERIODE DE DEFLATION DES DOUZE DERNIERS MOIS.

MONTREAL, 21.— Le rapport annuel de la Banque Royale donne raison aux actionnaires d'être fiers de la manière dont cette institution a traversé la période de déflation de douze derniers mois.

L'actif liquide, ou immédiatement réalisable, a été maintenu à tout près de 50 p. c. de toutes les obligations de la banque vis-à-vis du public.

Ceci a permis aux directeurs de payer le dividende ordinaire de 12 p. c. la pension des employés, un bonus de 2 p. c., plus les réserves ordinaires pour le retrait et la pension des employés et une addition de \$132,995 au fonds de réserves. Le solde porté au compte de profits et pertes est de \$905,444.98.

Le bilan montre avec quelle facilité la Banque Royale a fait face aux circonstances difficiles du rajustement.

L'actif total est de \$500,648,425 et l'actif liquide, de \$222,603,630.

Les principaux items de l'actif liquide sont: monnaie courante, \$16,912,219; billets du Dominion, \$28,912,018; monnaie des Etats-Unis et autres pays, \$29,912,018; chèques sur autres banques, \$21,594,382; débit des correspondants et agents, \$24,080,818; obligation des gouvernements fédéral et provinciaux, \$24,050,584; obligations des chemins de fer et autres, \$15,128,520, et prêts à demande, \$37,000,000.

En dépit de la dépression générale, les actionnaires de la banque Royale ont la satisfaction de constater que les profits sont presque au niveau de l'an dernier. A part certaines pertes inévitables dues au rajustement, la banque a mis de côté une réserve abondante pour les comptes qui peuvent être considérés douteux.

Après cette déduction, les bénéfices nets de l'année ont été de \$4,037,836, alors qu'ils ont été de \$4,253,640 en 1920.

Le fait que les prêts courants et les escomptes de la banque se montent à \$252,561,644 prouve que cette dernière n'a pas négligé ses clients.

Le total des dépôts est de \$375,616,343, dont \$280,447,451 portant intérêt. Le capital versé a été porté à \$20,400,000 et au cours de l'année le fonds de réserve a été porté à \$20,400,000, ce qui en fait l'égal du capital.

—Après avoir passé neuf semaines à l'hôpital Victoria de Montréal, le petit garçon de M. V. Manson est arrivé dans sa famille en pleine convalescence.

—M. H. S. Hunt, de la Banque de Commerce, est parti pour le Sherbrooke Hospital où il doit subir des opérations pour l'appendicite.

—Le docteur Gillander est allé deux fois, cette semaine, soigner la petite fille cadette de M. Louis Laliberté, laquelle souffre de furoncles.

—Parmi les étrangers qui assistent aux funérailles de Mme Logan la semaine dernière sont: Mlle Mildred Traver, de Sutton, Mme A. L. Sisco, de West Shefford, M. Mears, Enosburg, Vt., Mmes A. Allen et E. Bressée, de Sutton.

—M. G. Heath allait à Sutton la semaine dernière.

—On est à préparer une place idéale sur le terrain de la commune pour patiner cet hiver.

—A l'avenir nous aurons un entrepreneur de pompe funèbre dans la personne de M. N. Manson.

—Lire les petites annonces classées.

NOS RICHESSES NATURELLES

L'exploitation des forêts rapporte des millions

D'après le Canadian Forestry Journal, la valeur de nos richesses forestières dans la province de Québec, est de \$600,000,000 selon les calculs des ingénieurs forestiers. Ces estimés n'incluent que la valeur du bois propre au commerce et ne tiennent pas compte des jeunes espèces d'arbres. Ces millions représentent 38,500,000,000 pieds de bois.

La principale source de revenu de ces immenses ressources est la fabrication du papier et de la pulpe. Au dernier recensement cette industrie du papier avait une capitalisation de \$101,456,296 et ses produits étaient évalués à \$45,229,130. La capacité annuelle de nos pulperies était en 1918, date de ces estimés de 1,945,646 tonnes.

L'industrie du bois de construction, plus ancienne que celle des papiers, apportait alors un revenu de \$21,906,378.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

LES MALADIES VENERIENNES

sont de larges blessures par où s'écoule le sang de la nation: elles sont aussi l'un des plus obstacles à la richesse nationale.

Le souci de la conservation de la force vitale de la race ainsi que du bien-être de chacun de ses membres, exige que ceux qui sont atteints de maladies vénériennes — blennorragie ou syphilis — se fassent soigner sans délai par un médecin consciencieux et compétent ou à l'un des dispensaires établis par le Comité, aux hôpitaux dont les noms suivent, aux jours et heures ci-après indiqués:

DISPENSARE
Hôpital St-Vincent de Paul, Sherbrooke.
Hommes: Lundi, Mercredi, Vendredi.
(de 10 h. A.M. à 12 h. A.M.)
Femmes: Mardi, Jeudi, Samedi.

Le Comité a aussi ouvert des dispensaires dans les villes de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Hull et Chicoutimi.

LABORATOIRES
Les recherches microscopiques du gonococcus, du spirochète, la réaction de Wassermann du sang et du liquide céphalo-rachidien, sont faites gratuitement pour tous les malades de la province aux deux laboratoires du comité de la lutte antivenérienne: 26, rue Notre-Dame Est, Montréal, et 40, rue Charlevoix, Québec.

Les tubes pour la prise du sang, les lames pour le prélèvement des sécrétions blennorragiques, sont aussi fournis gratuitement.

Conseil Supérieur d'Hygiène de la Province de Québec
Division des Maladies Vénériennes
63 rue St-Gabriel - - - - - MONTREAL

Une petite tache, et une robe de soirée dispendieuse s'appelle DEGAT!

C'est-à-dire, à moins que, en femme sage, vous nous l'envoyiez immédiatement pour nettoyage.

Vous voyez qu'une tache signifie la présence d'une matière étrangère, et la soie ou le velours sont si délicats que cette matière étrangère passe immédiatement dans le tissu et l'affaiblit. Si elle ne fait pas immédiatement un trou, il est très probable qu'il s'en fera un lorsque la robe sera pressée, ou après quelque temps d'usage.

Ceci vous démontre la valeur du Service de Nettoyage Dechaux, la meilleure que vous puissiez vous procurer. Si vous nous envoyez la robe dès qu'elle sera souillée, nous enlèverons les taches soigneusement, ne laissant aucune marque, et restaurerons la fraîcheur primitive au vêtement.

Lorsque vous nous enverrez vos robes de soirée — pour nettoyage ou teinture — envoyez aussi les tapis, carpettes, portières et autres draperies et rideaux. Nous avons un département équipé spécialement pour la manœuvre des carpettes et tapis, et nous traitons à tous les jours les plus dispendieux tapis orientaux à la satisfaction entière de leurs propriétaires.

Nous paierons les frais de retour sur les ordres de \$2.00 ou plus.

DECHAUX FRERES
LIMITEE
628, rue Beaudry (Bureau-chef) MONTREAL
Tel. Est 5000

628, rue Beaudry (Bureau-chef) MONTREAL
Tel. Est 5000

628, rue Beaudry (Bureau-chef) MONTREAL
Tel. Est 5000

628, rue Beaudry (Bureau-chef) MONTREAL
Tel. Est 5000

628, rue Beaudry (Bureau-chef) MONTREAL
Tel. Est 5000

628, rue Beaudry (Bureau-chef) MONTREAL
Tel. Est 5000

628, rue Beaudry (Bureau-chef) MONTREAL
Tel. Est 5000

628, rue Beaudry (Bureau-chef) MONTREAL
Tel. Est 5000

628, rue Beaudry (Bureau-chef) MONTREAL
Tel. Est 5000

628, rue Beaudry (Bureau-chef) MONTREAL
Tel. Est 5000

628, rue Beaudry (Bureau-chef) MONTREAL
Tel. Est 5000

628, rue Beaudry (Bureau-chef) MONTREAL
Tel. Est 5000

628, rue Beaudry (Bureau-chef) MONTREAL
Tel. Est 5000

628, rue Beaudry (Bureau-chef) MONTREAL
Tel. Est 5000

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS
Porte Toujours La Signature de *Chas. H. Fletcher*

La nouvelle de nos pulperies était en 1918, date de ces estimés de 1,945,646 tonnes.

L'industrie du bois de construction, plus ancienne que celle des papiers, apportait alors un revenu de \$21,906,378.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,000,000 sur les terres libres, et 1,000,000 sur les limites privées, soit un total de 5,000,000 de cordes.

Si nous savons conserver ces richesses par un sage roboisement, nos forêts pourront produire annuellement 3,000,000 de cordes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, 1,

LA QUESTION DES ARMEMENTS ET LA FRANCE

On prédit une entente prochaine.
— La France tient aux sous-marins comme moyens de défense.

(Presse Canadienne)
WASHINGTON, 21.— La France a fait des démarches pour réconcilier ses vues sur la proportion navale avec celle des autres puissances mais son attitude, précise, qui constitue maintenant le noeud gordien de la conférence des armements, reste douteuse.
Des dépêches officielles reçues d'outre-mer, indiquent que le premier

ministre Briand a décidé d'accepter la proposition américaine pour la flotte française: 175,000 tonnes contre 350,000 proposée par la délégation française.

Le secrétaire Hughes, président de la conférence des armements, a aussi reçu du premier ministre français une communication que la secrétairerie d'Etat interprète comme un ordre à la délégation française d'accepter le programme.

Mais les délégués français n'interprètent pas de cette façon un long message d'instruction reçu du premier ministre durant la journée. Ils ont dit que le premier ministre leur conseillait d'aller aussi loin pour satisfaire les vues américaines qu'ils pouvaient le faire sans sacrifier les intérêts nationaux de la France.

Ils ont affirmé que le message ne contenait aucune décision spécifique et ne faisait allusion à aucun tonnage particulier.

M. Hughes et M. Albert Sarraut,

chef de la délégation française, ont tenu une longue conférence à la fin de l'après-midi, et se sont séparés sans rien dire. Ils se sont contentés de dire que les conversations continuaient et que l'on s'attendait à un accord.

En d'autres milieux régnait un optimisme évident en dépit des événements obscurs de la journée. Parmi les fonctionnaires américains et anglais existait une croyance presque unanime que la France accepterait en dernière ligne de compte la part que lui offrait les trois grandes puissances navales, tout en demandant une augmentation de son tonnage de sous-marins. Pour le moment les négociations roulent uniquement sur les capital ships et pour plusieurs délégués, un accord des cinq puissances sur ce sujet n'est pas très éloigné.

Le message reçu par le secrétaire Hughes faisait suite à la conférence d'hier soir entre M. Briand et l'ambassadeur Harvey à Londres.

Les journaux affirment que la dé-

3 sous! Pourquoi Faire?

Il n'y a pas de gazoline, disant de "fantaisie", qui puisse être supérieure à la Gazoline d'hiver "Imperial Premier", produit entièrement raffiné, fabriqué tout exprès pour être employé l'hiver.



A quoi bon payer des prix élevés pour des essences qui ne valent pas la Gazoline d'hiver "Imperial Premier". Celle-ci assure la mise en marche facile, le démarrage rapide, la force motrice abondante, et la distance que vous êtes en droit d'exiger pour la gazoline que vous achetez.

N'acceptez pas d'autre essence que la Gazoline d'hiver "Imperial Premier", et vous ferez des économies.

Imperial Oil Limited
Une Compagnie Canadienne
Des Capitales Canadiennes
Des Ouvriers Canadiens

La décision est le résultat de l'entrevue. Il y avait des indices que la situation se développerait sans autres complications à cause de la méthode de négociations directes adoptée par M. Hughes, mais la crainte des délégués français parut calmée lorsque la secrétairerie d'Etat expliqua que le secrétaire avait agi en sa qualité de président de la conférence et s'était adressé à M. Briand en sa capacité de chef de la délégation française.

La délicatesse de la position où se trouvaient les délégués français s'est compliquée par la nouvelle des résultats de la conférence de Londres. Les dépêches arrivèrent à Washington avant le message du premier ministre. Dans l'excitation aux bureaux de la délégation, quelques-uns des petits fonctionnaires français parlèrent de la possibilité d'une crise ministérielle en France s'il était vrai que M. Briand avait soudainement renoncé au plan de 350,000 tonnes pour lequel ses représentants luttaient vigoureusement.

Les membres de la délégation n'ont pas voulu entrer dans les détails du message qu'ils ont reçu du premier ministre, mais certains indices portent à croire qu'il ne leur fut pas tout à fait désagréable. On a déclaré qu'il constituait un texte de conseils plutôt qu'un mandat et laissait la décision à ceux qui sont sur les lieux. On n'a pas dit si la demande de 350,000 tonnes serait faite de nouveau demain à la réunion du comité des quinze.

Il y a beaucoup d'indices que si les Français font des concessions sur la proportion des capital ships, ils vont demander à augmenter la force de leurs sous-marins. Il n'y a aucune tendance à relier les deux accords en un seul, mais il est évident que les Français veulent faire parfaitement entendre que quelque soit la proportion qu'ils accepteront en capital ships elle ne s'appliquera pas aux navires auxiliaires.

Il n'est pas hors de probabilité que les représentants français demanderont que la trêve navale soit modifiée de façon à leur permettre de remplacer leurs navires de guerre désuets par des vaisseaux du gabarit post-jutland avec la promesse de les construire dans la limite du tonnage spécifique.

Les experts français disent que par suite de la guerre leur flotte a grandement besoin de renouvellement et il ne semble pas y avoir de disposition à contredire cette affirmation.

Une clause de renouvellement ne causerait pas de surprise si un programme français était accepté.

Le programme des sous-marins qui doit être étudié aussitôt que la proportion des cinq puissances navales aura été réglée, présente des complications sans cesse croissantes. La Grande-Bretagne veut abolir les sous-marins et a demandé le privilège de présenter son réquisitoire contre le sous-marin à une séance publique de la conférence. Les Anglais eux-mêmes ne s'attendent pas à remporter leur point, mais ils espèrent réduire de moitié le tonnage des sous-marins suggéré pour les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon.

L'après ce plan, la Grande-Bretagne aurait 90,000 tonnes de sous-marins, les Etats-Unis, 90,000; le Japon, 54,000. En prenant la même base la France aurait 30,000 tonnes de sous-marins. Ce serait beaucoup moins que ce que la France désire, surtout si elle accepte la proposition qu'on lui fait à l'endroit des capital ships.

Les Anglais désirent restreindre fortement la construction sous-marine. Cela ne serait pas attribuable à des considérations humanitaires,

His Majesty's 4 JOURS SEULEMENT Commencant Dimanche au Soir

LOIS WEBER
presents
Her Greatest Picture

What Do Men Want

Que doit faire
une femme pour
garder son époux?

La réponse d'une femme
à la question que des mil-
liers de femmes se sont
posée.

TOUTE FEMME QUI LE VERRA, REVIENDRA AVEC SON MARL

Soirée, 35c et 50c.

Matinée, tous les sièges à 25c.

LE SOIR, TOUS LES SIEGES SERONT RESERVES

MUSIQUE SPECIALE PAR UN ORCHESTRE SPECIAL.

Harry L. Goldstein, directeur.

Cadeaux Utiles pour la Maison

Aujourd'hui un cadeau de Noël peut être décoratif — mais il doit être utile. Quelque chose qui soit utile à toute famille pendant toute l'année. Un cadeau qui rendra de tels services que chaque jour il sera la cause d'une pensée reconnaissante envers celui qui l'a offert.

UN POELE ELECTRIQUE

transforme la maison! Plus de cuisine surchauffée, plus de chauffage, plus de poussière de charbon. Vous n'avez qu'à tourner un commutateur et vous obtenez la température idéale pour réussir les meilleurs plats. Pas d'ouvrage — la cuisine est toujours fraîche et scrupuleusement propre.



DONNEZ-LUI UNE BALAYEUSE VACUUM!

Cela mettra fin au problème de la rareté des domestiques. Elle équivaut à dix femmes de ménage — elle balaye, bat et nettoie à fond, en-dessus et en-dessous, les tapis et les carpettes. Vous n'avez qu'à fixer le commutateur et la besogne se trouve faite sans aucun effort de votre part.

Percuteurs
Coussins-chaufferettes
Grille-pain
Lampes portatives
Sanevars à thé
Fers à repasser
Rôtissoires
Moteurs pour machines à coudre.



LE DEPUTE BLACK SYMPATHIQUE A KING

(Presse Canadienne)
DAWSON, Territoire du Yukon, 21.— A la veille de son départ pour Ottawa, le capitaine George Black, conservateur élu député du Yukon, a été fêté samedi soir par le comité des femmes libérales et conservatrices.
Il a déclaré qu'il s'en allait à Ottawa sans chercher querelle au nouveau gouvernement. Comme représentant du Yukon, son premier but est d'obtenir le développement du territoire.

CONTRE LES AUBAINS

SAN FRANCISCO, 21.— La constitution de la loi agraire contre les aubains qui interdit aux aubains qui ne peuvent devenir citoyens américains de posséder ou de louer des terres agricoles, a été reconnue tel par un tribunal de trois juges fédéraux.
Plusieurs autres Etats ont adopté des lois analogues.

Les sous-marins ont acquis un perfectionnement qui ne les rend réellement efficaces que dans les eaux étroites telles que celles par lesquelles la Grande-Bretagne doit porter ses vivres. Contre les navires marchands, les sous-marins constituent une menace pour les nations maritimes dont la Grande-Bretagne est la plus influente.

ILS PERDENT TOUS DEUX LEUR DEPOT

PAPINEAUVILLE, 21.— L'addition finale des votes enregistrés à la dernière élection générale dans le comté de Labelle, a eu lieu lundi matin. C'est l'officier-rapporteur, le notaire A. Boulais, qui a présidé au décompte.

La majorité officielle de M. H. A. Fortier, le candidat libéral élu, est de 4,501. Voici le nombre des votes donnés dans le comté:

Fortier, lib.	7,391
Lachance	2,890
Ménard	124

Les deux adversaires de M. Fortier perdent donc leur dépôt.

La Banque Royale du Canada BILAN GENERAL

le 30 novembre, 1921

DETTES

AU PUBLIC :	
Depôts ne portant pas intérêt	\$ 95,168,911.64
Depôts portant intérêt, y compris l'intérêt accru à la date du bilan	280,447,431.90
Billets de la banque en circulation	31,290,337.14
Balance due au Gouvernement du Dominion	23,160,749.32
Balances dues à d'autres banques en Canada	\$ 2,426.04
Balances dues à des banques et autres établissements de banques dans le Royaume-Uni et les pays étrangers	10,572,105.10
Billets payables	4,733,697.59
Acceptations sur Lettres de Crédits	12,535,480.27
	\$457,911,049.00
AUX ACTIONNAIRES :	
Capital payé	20,400,000.00
Fonds de réserve	\$ 20,400,000.00
Balance de profits rapportée	905,044.98
Dividendes non réclamés	\$ 21,305,044.98
Dividende No 137 (à 12 pour cent par an), payable le 1er décembre 1921	14,630.77
Bons de 2%, payable le 1er décembre 1921	610,623.00
	407,082.00
	22,337,380.75
	\$500,618,429.75

ACTIF

Monnaie courante	\$ 16,912,219.57
Billets du Dominion	28,540,559.25
Monnaie des Etats-Unis et monnaies étrangères	29,912,018.81
Depôt dans la Réserve d'Or Centrale	\$ 74,464,797.63
Billets d'autres banques	13,000,000.00
Cheques sur autres banques	2,828,510.11
Balances dues par autres banques et établissements de banques d'ailleurs en Canada	21,594,382.76
Sécurité fédérales et provinciales, n'excédant pas leur valeur sur le marché	21,050,818.88
Sécurité municipales canadiennes, et sécurité publiques anglaises, étrangères et coloniales, autres que canadiennes, n'excédant pas leur valeur sur le marché	24,050,584.03
Bonds, débentures et actions de chemins de fer et autres, n'excédant pas leur valeur sur le marché	9,832,512.43
Prêts à demande, en Canada, sur bonds, débentures et actions	15,128,529.60
Prêts à demande et à courte échéance, (n'excédant pas trente jours) ailleurs qu'en Canada	13,080,429.50
Autres prêts et escomptes courants, en Canada (moins la déduction d'intérêt)	24,543,074.57
Autres prêts et escomptes courants, ailleurs qu'en Canada (moins la déduction d'intérêt)	\$222,603,539.56
Dettes passées dues (estimation de perte pour)	\$163,017,459.32
Immeubles autres que les établissements de la banque	89,132,820.47
Etablissements de la banque, à pas plus que leur coût moins les montants écrits	411,365.20
Dettes de clients sur Lettres de Crédits, tel que contra Dépot avec le Ministre aux fins de Fonds de Circulation	\$252,561,644.00
Autres ressources non mentionnées ci-haut	985,573.50
	10,627,758.84
	12,535,480.27
	985,000.00
	\$49,341.48
	\$500,648,429.75

H. S. HOLT,
Président.

EDSON L. PEASE,
Directeur-gérant.

C. E. NEILL,
Gérant-général.

CERTIFICAT D'AUDITION

Nous faisons rapport aux actionnaires de la Banque Royale du Canada :
Que, dans notre opinion, les transactions de la banque qui nous ont passé dans les mains ont été dans les limites de leurs pouvoirs.
Que nous avons vérifié la caisse et les sécurités de la banque au 30 novembre 1921, aussi bien qu'à une autre date, tel que requis par la section 56 de l'Acte des Banques, et avons trouvé qu'elles correspondaient aux entrées des livres s'y rapportant. Nous avons aussi vérifié la caisse et les sécurités aux succursales durant l'année.
Que le bilan ci-haut a été comparé avec les livres du Bureau Chef et avec les retours certifiés des succursales, et qu'il est, dans notre opinion, proprement rédigé pour exposer l'état correcte et véritable des affaires de la banque selon les meilleures informations et explications qui nous ont été données, et les livres de la banque.
Que nous avons obtenu toutes les informations et explications que nous avons demandées.

S. ROGER MITCHELL, C. A.
W. GARTH THOMSON, C. A.

Auditeurs

de Marwick, Mitchell and Co.
JAMES G. ROSS, C.A., de P.S. ROSS & Sons.

Montréal, Canada, le 19 décembre 1921.

COMPTE des PROFITS et PERTES

Balance du compte des Profits et Pertes, au 30 novembre 1920	\$ 546,928.20
Profits de l'année, après déduction faite des frais d'administration et autres, des intérêts accrus sur les dépôts, et avoir fait pleine provision pour dettes mauvaises et douteuses, et pour déductions d'intérêt sur billets non échus	4,037,836.49
	\$ 4,584,764.69
PARTAGES COMME SUIV :	
Dividendes Nos 124, 135, 136 et 137, à 12% par année	\$ 2,436,488.67
Bons de 2 pour cent aux actionnaires	\$ 407,082.00
Transféré au Fonds de Pension des Officiers	100,000.00
Ecrit au compte des établissements de la banque	400,000.00
Taxe de guerre sur la circulation de billets de banque	203,154.04
Transféré au Fonds de Réserve	132,995.00
Balance de Profits et Pertes rapportée	905,044.98
	\$ 4,584,764.69

FONDS DE RESERVE

Balance au crédit, le 30 novembre 1920	\$ 20,134,010.00
Prime sur le nouveau Capital	132,995.00
Transféré du compte de Profits et Pertes	132,995.00
	\$ 20,400,000.00

H. S. HOLT,
Président.

EDSON L. PEASE,
Directeur-gérant.

C. E. NEILL,
Gérant-général.

Montréal, le 19 décembre 1921.

PETITES ANNONCES CLASSIFIEES

HOMMES DEMANDES

VENDEUR. On demande un homme sérieux, honnête, possédant des qualités d'initiative et d'action, parlant l'anglais et le français, qui, non satisfait de sa position actuelle, désire améliorer sa situation en entrant dans une grande compagnie où son travail sera largement rémunéré. Homme marié, 35 ans, S'adresser à H. H. Branson, Chambre 11, Edifice Olivier. (239-jno.)

UNE MANUFACTURE faisant de bonnes affaires, manufacturant une nécessité de chaque jour, et qui est sur le point d'agrandir son matériel a besoin des services d'un excellent vendeur pour travailler à salaire et commission. Devra s'occuper pour un petit montant, lequel sera entièrement garanti et qui devra rapporter de bons résultats dans un délai raisonnable. S'adresser par écrit, donnant détails et références à Boite K. La Tribune. (258-6-ch.)

FILLES DEMANDEES

ON DEMANDE des jeunes filles ou jeunes hommes pour annoncer nos produits à domicile dans la ville et dans chaque village des Cantons de l'Est. S'adresser à Boite Postale 219, Sherbrooke. (223-jno.)

ON DEMANDE une fille de table parlant les deux langues. S'adresser à l'Hôtel Royal. (258-4-jno.)

AGENTS DEMANDES

ON DEMANDE—Des agents de confiance pour vendre des arbres fruitiers et ornements. Bons salaires à la semaine. Échantillons et articles divers gratuits. Territoire exclusif. Ecrite Polhem Nursery Co., Toronto. (228-jno.)

AGENTS ou JOBBERS demandés—Agence pour une ligne de produits de pharmacie, ligne la plus payante. Argent pas nécessaire à personne sérieuse. S'adresser: jeudi de 1 heure à 6 heures p.m. à Monsieur Russell, Hôtel Grand Central. (260-2-p.)

EMPLOI DEMANDE

EMPLOI DEMANDE—Modiste couturière, lavage, repassage et pressage à la maison ou à domicile. S'adresser 414 rue Queen. (258-4-p.)

A LOUER

A LOUER—Maison, dans ville modèle, nous sommes à en réparer les us. Voyez M. Wolf, de la Manufacture de Coton. Tél. 1660. (163-jno.)

A LOUER—Chambre dans l'édifice Nault au No 50 rue King-O. S'adresser à J. M. Nault Ltée. (249-jno.)

A LOUER—Magasin dans l'édifice Nault, No 48, rue King-O. Ancien magasin de Wm Murray and Co. S'adresser à J. M. Nault Ltée. (249-jno.)

A LOUER—Logement de 4 appartements. S'adresser à M. Alfonsi, No 33, Consell. (254-jno.)

A LOUER—Trois grandes chambres non meublées ou logement complet de six chambres avec chambre de bain, gaz, téléphone; à louer à très bon marché. Possession dans la première semaine de janvier. S'adresser au No 2, rue Bowen-Nord. Tél. 1910P. (258-jno.)

A LOUER—Logement au No 18, rue Alexandre. S'adresser à Allaire et Leblanc, 72a Wellington-N. 260-1-p.)

DIVERS

FOURREUR BRUTE. Nous payons les plus hauts prix pour toutes sortes de fourrures brutes. Venez ou écrivez pour les prix. J. O. Darche, 8a Wellington-Sud 220-jno.

CHEVAUX A VENDRE

A VENDRE—Une bonne paire de juments bai, grasses, pesant 1500 livres chacune. S'adresser à Hébert et Fortier Ltée. (241-jno.)

COLLECTIONS

JUGEMENTS, BILLETS, COMPTES de toutes sortes, etc., achetés ou collectés à commission, en ville, ou à l'étranger. S'adresser à L'Agence Mercantile de l'Est Limitée, Edifice Record, Chambre 5, 6^e, rue Wellington-N. Bureau du soir 7 à 9 h. les vendredis et samedis. (260-1-p.)

PERDU

PETITE chienne blanche, poil long, disparue depuis deux semaines. Remarque libérale. Adresse à "La Tribune". (256-jno.)

PERDU—Sacoche noire contenant de \$3 à \$5 du 10c et 15c au magasin Ste. Si retrouvée, S.V.P. remettre à la Tribune. (259-3-ch.)

AVIS

AVIS—Le marché de viande de M. T. Allard sera ouvert jeudi, il y aura toutes les viandes: Boeuf, lard, mouton, agneau, oies, canard, dindes, jambon, bacon, tête à fromage, bouef haché et lard haché. Poulet, Swift, grasse de première qualité. (260-1-p.)

AVIS

AVIS—Un boeuf réfugié ici depuis le mois de septembre. Pourra récupérer en payant les frais. S'adresser à Nap. Charland, Petit Lac Magog. (260-3-ch.)

FOIN! FOIN!

Gros et Détail. Foin au char une spécialité. Prix sur demande à T. B. Howard, Lennoxville. Téléphone: bureau 42w, le soir 1086F. (260-jno.)

GERANT DE DISTRICT

Nous demandons quelques agents expérimentés dans la vente de débiteur pour nous représenter dans divers territoires non occupés comme gérant de district. Une belle occasion s'offre pour tout agent compétent et sérieux d'améliorer sa position et de prendre une part active dans cette ligne de commerce. Rattrapage par correspondance spécialement compétente.

LE FRET MUNICIPAL Limitée, 88 rue St-Jacques, Québec, Tél. 4709-7030 J.A. Fournier Gér.

DANS NOS THEATRES

CASINO

Nous représentons AUJOURD'HUI: La production supérieure de Wm. De Mille, "AFTER THE SHOW"

Du commencement à la fin vous aimerez à voir cette ravissante romance de théâtre. Avec un groupe d'acteurs distingués, comprenant Lila Lee, Chas. Ogle, Jack Holt et Eve Southern.

Le comédien populaire, Neal Burns, et Dorothy Devore, dans "DO OR DIE"

VENDREDI et SAMEDI: Le roi des "Cowboys", Wm. S. Hart, et Jane Novak, dans "THREE WARD BRAND" Un chef-d'œuvre dramatique.

HIS MAJESTY'S

AUJOURD'HUI SEULEMENT

Alice Joyce dans

"The Inner Chamber"

L'antique sincère illustrée d'une manière saisissante.

JEUDI, VEND. et SAM.

Eileen Percy dans

"Big Town Ideas"

L'histoire d'une fille qui ne put avoir l'homme qu'elle aimait — alors, elle épousa celui qu'elle eut.

Autres Représentations

Matinée 15c Soirée 25c

M. le prof. O'Callaghan au piano

AU PREMIER

La Maison du Mérite

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Tom Mix dans

The Rough Diamond

Les beaux yeux d'une jolie fille vous entraînent-ils à la suite de l'autre côté de la mer? Voyez ce que fait Tom Mix dans "The Rough Diamond."

Autres spectacles.

Matinée 15c Soirée 25c

Musique par l'Orchestre du Premier.

SPECIAL AU CASINO



William S. HART in "3 WORD BRAND" Vendredi et Samedi

A-T-ON OFFERT

UN SIEGE A

M. MEIGHEN?

OTTAWA, 21.— Au lendemain de la défaite de M. Meighen, certains journaux toriens annonçaient d'un air triomphal que nombre de députés conservateurs s'étaient empressés d'offrir leurs sièges à leur ancien chef.

Sur la liste, on aurait pu croire que tous les conservateurs, du moins les députés conservateurs, seraient allés se jeter à ses pieds et l'auraient supplié en grâce de ne pas refuser leur offre et d'aller à la Chambre des Communes représenter un comité, pour le plus grand bien de la cause conservatrice.

C'était du moins ce que tentaient de faire croire les déclarations des journaux toriens, mais quel ne fut pas l'étonnement quand on apprit que les députés conservateurs à ce sujet disaient tout à fait le contraire de ce que l'on avait affirmé tout d'abord.

Les véritables faits disent que non seulement les députés conservateurs qui avaient eu la chance de se faire élire n'ont pas offert leurs sièges à M. Meighen, mais même que l'un de ces députés à qui l'on avait fait la proposition de se retirer en faveur de son ancien chef avait refusé catégoriquement, déclarant qu'il avait remporté son siège et qu'il tenait à le garder.

On en vient à se demander pour quelle raison toute cette campagne faite par les journaux toriens en faveur de M. Meighen. Il est évident qu'au moyen de ce procédé on tentait de forcer la générosité de quelques rares conservateurs de la nouvelle Chambre. Le projet semble maintenant tombé à l'eau.

ST-FERDINAND

—On a commencé les exercices de chants pour la fête de Noël. Nous espérons bien que Messieurs les chanteurs vont comprendre la nécessité de travailler ferme d'ici à cette grande fête qu'ils mettront tout de côté pour assister aux pratiques de chant afin de relever grandement l'éclat de la solennité de cette fête.

Nous avons de la belle glace sur le lac à présent; les amateurs des patins en profitent, s'en donnent à cœur joie.

C'est avec regret que nous apprenons que Mme F. Gosselin, dont la santé paraissait s'être améliorée, que peu, est encore retenue à sa chambre. Nous formons des vœux pour son

recès.

—M. Henri Goulet ainsi que Mme Jean Goulet et Mme Geo. Moirais à Lennoxville, mardi dernier.

—Mme Ernest Baron ainsi que ses deux enfants, Ovide et Dolores, étaient à Rock-Forest, samedi dernier.

—M. Nazaire Carrier était à Brompton lundi dernier pour affaires.

—MM. Geo. Moirais, Henri Cordy et Henri Harrington étaient à North-

LES CHAMPIONS DU RUGBY CANADIEN

Nous publions ici la liste des champions canadiens du rugby depuis 1892 jusqu'à l'an dernier.

1892—Osgoode Hall (Ontario) défait Montréal (Québec), 45 à 5.

1893—Queen's University (Ontario) défait Montréal (Québec), 29 à 11.

1894—Ottawa University (Québec) défait Queen's University (Ontario), 8 à 7.

1895—Toronto University (Ontario) défait Montréal (Québec), 20 à 5.

1896—Ottawa University (Québec) défait Toronto University (Ontario), 12 à 8.

1897—Ottawa University (Québec) défait Hamilton (Ontario), 14 à 10.

1898—Ottawa (Ontario) défait Toronto University Intercollégiale 7 à 3; Ottawa (Ontario) défait Ottawa College (Québec), 11 à 1.

1899—Pas de partie.

1900—Ottawa (Ontario) défait Brockville (Québec), 17 à 10.

1901—Ottawa University (Québec) défait Argonauts (Ontario), 18 à 3.

1902—Ottawa (Ontario) défait Ottawa College (Québec), 5 à 0.

1903—Pas de partie.

1904—Pas de partie.

1905—Toronto University Intercollégiale défait Ottawa (Québec), 11 à 9.

1906—Hamilton (Ontario) défait McGill Intercollégiale, 29 à 6.

1907—Ottawa Université par défaut Peterboro (Ontario); Montréal Intercollégiale défait Peterboro (Ontario), 77 à 6.

1908—Hamilton Intercollégiale défait T. A. A. C. (Ontario), 31 à 8; Hamilton Intercollégiale défait Toronto University Intercollégiale, 21 à 17.

1910—Toronto University Intercollégiale défait Ottawa Intercollégiale, 31 à 7; Toronto University Intercollégiale défait Parkdale (O. R. S. U.), 26 à 6.

1910—Toronto Université Intercollégiale défait Toronto C. C. A. C. (Ontario), 22 à 3; Toronto Université Intercollégiale défait Hamilton Intercollégiale, 16 à 7.

1911—Argonauts Intercollégiale défait Hamilton (Ontario), 9 à 2; Toronto Université Intercollégiale, défait Argonauts Intercollégiale, 14 à 7.

1912—McGill University Intercollégiale refuse de jouer; Hamilton (Ontario) défait Argonauts Intercollégiale, 11 à 4.

1913—McGill Université Intercollégiale refuse de jouer; Hamilton Intercollégiale défait Parkdale Canoe Club (Ontario), 44 à 2.

1914—Argonauts Intercollégiale défait Hamilton Rowing Club (Ontario), 16 à 14; Argonauts Intercollégiale défait Toronto Université Intercollégiale, 10 à 2.

1915—Les séries intercollégiales sont suspendues pendant la guerre. Hamilton Intercollégiale défait Toronto R. & A. A. (Ontario), 13 à 7.

1916-1919 aucune série C. R. U. pendant la guerre.

1920—Argonauts Intercollégiale défait Toronto Rugby Club (Ontario), 5 à 2; Toronto University Intercollégiale, 16 à 3.

1921—Argonauts, Parkdale C. C. et Edmonton se rencontreront aujourd'hui dans la partie finale.

STE-EDWIDGE

—M. Camille Marquin est parti pour une promenade de quelques semaines chez des parents à Granby, Stanstead et Beche Plain.

—Deux demoiselles envoyées par le Ministère de l'Agriculture, Miles Durand et Labbé, sont venues donner des conférences cette semaine sur l'art culinaire, la tenue de la maison, et la pharmacie de la famille. Elles ont très bien su intéresser leur auditoire qui était fort nombreux.

—M. Zéphir Marquis est revenu d'une promenade de deux mois à Ste-Marguerite de l'Île d'Anticosti.

LE MARCHÉ

LE BEURRE

MONTREAL, 21.— Les prix suivants ont été réalisés, hier, à l'enchère du beurre au Board of Trade: 188 boîtes de beurre No 2, à 33 cents 3-4; 92 boîtes de beurre pasteurisé à 36 cents; 35 cents 1-2 a été le prix demandé pour 379 boîtes de beurre No 1 et l'offre a été de 34 cents 1-2. Après l'enchère ce lot s'est vendu à 34 cents 1-4.

FOIN, MOULEE ET GRAINS

TORONTO, 21.— Voici les cotations des grains au Board of Trade de Toronto, hier:

Blé du Manitoba, No 1, nord, 1.29; No 3, 1.17.

Avoine du Manitoba, No 2, c. w., 55; No 3, c. w., 53; No 1, 53.

Orge du Manitoba, nominal.

Mais américain, No 2, jaune, 69 1-2; No 3, 68; No 4, 67 1-2; vole de Toronto, prompt livraison.

Avoine d'Ontario, No 2, nominal, selon les taux de fret.

Blé d'Ontario, lots de wagons, f. o. b. au point de consignation, selon le fret. Nominal pour toutes les qualités.

Orge d'Ontario, No 3, preuve, 47 livres ou mieux, 57 à 60.

Sarrasin, No 1, nominal, 74 à 76.

Seigle, No 2, 84 à 86.

Farine du Manitoba, première patente, 7.40; seconde, 6.90.

Farine d'Ontario, 30 p. c., 55; son, 52 à 57 la tonne; bonne farine, le sac, \$1.70 à \$1.80.

Foin, extra No 2, 222; mélange, 118; paille en char, 812; foin libre, la tonne, No 1, 827.

LE MARCHÉ AUX BESTIAUX

MONTREAL, 21.—

Bovins. — Arrivages, 1914. Le marché a été très irrégulier. Quatre bovillons de 1300 livres ont été achetés à \$7.75 et un autre petit lot à \$8. Les prix ont été maintenus par les petits bovillons dans certaines lignes. Dans d'autres lignes, les prix ont fléchi d'une piastre. Les ventes ont été lentes et jusqu'à onze heures il ne s'est pas fait assez de ventes pour établir la cote. Les bovillons et taures maigres ont été vendus à \$3 et les bonnes bêtes de boucherie, de \$4 à \$5.

Veaux. — Arrivages, 984. Le marché a été plus faible. Le bon veau a coté \$10. Les veaux d'herbe, de \$2.50 à \$3.50. Les veaux de lait, de qualité moyenne, de \$7.50 à \$9.

Moutons. — Arrivages, 2,646. Quelques agneaux ont été achetés à \$11 à l'ouverture du marché. Les prix ont ensuite fléchi à \$10.50 et \$10. Un beau lot de moutons gras a donné \$7. Les bêtes plus communes ont rapporté de \$3.50 à \$4.50.

Porcs. — Arrivages, 2,789. Le marché a été ferme à \$11.25. Les truies ont été achetées à \$8.

WINNIPEG, 21.— Arrivages: bovins, 980; porcs, 800; moutons et agneaux, 430.

Il y a eu hier très peu d'activité et les prix ont baissé à la fin de la séance. Le marché a été inactif quant aux moutons et agneaux. Les moutons se vendaient généralement \$5 et quelques agneaux de bonne qualité ont trouvé acquéreurs à \$8 et à \$8.25; les porcs choisis à \$9.45.

CHICAGO, 21.— Arrivages: bovins, 23,000. L'offre est un peu à la baisse. Porcs, 48,000, environ 15 en dessous des prix de samedi. Moutons, 21,000; les prix généralement fermes.

TORONTO, 21.— A l'ouverture du marché les prix furent fermes, mais durant l'après-midi, la demande fut de 50 à \$1 en dessous pour toutes les qualités de bovins. Le mouton en conserves ne se souciait pas d'acquiescer les bêtes sur pied, attendu que les abattoirs en réorgant à l'heure actuelle.

Arrivages de veaux, 244; le prix a varié entre \$10 et \$12 et a atteint \$13.

Quotations: Choix, 11.00 à 13.00; médium, 8.00 à 10.00; commun 3.00 à 6.00; divers, choix, 80.00 à 100.00; jeunes, choix, 90.00 à 110.00.

Arrivage de moutons, 2,164.

LE SUCRE ET LE CAFE

NEW YORK, 21.— Le marché du sucre brut était inchangé et l'on n'a pas enregistré de vente. Les produits de centrifuge, livraison immédiate, cotaient à 3.67 et plus tard 3.60 pour les produits non contrôlés. Le comité attribua 2 cents 1-4 pour la valeur de la récolte de Cuba, y compris les frais de fret, ce qui équivalait à 3.86.

Peu d'activité dans le compartiment des sucres bruts à venir. Les prix ont varié de 1 point à la hausse à 1 point à la baisse.

Pis de changement pour le sucre raffiné et le sucre granulé. Pas de transaction pour les produits futurs.

Le marché du café a clôturé hier en accusant une baisse nette de 2 à 15 points. On a vendu 20,000 sacs. Les cotations de fermeture étaient comme suit: livraison de décembre, 864; janvier, 859; mars, 859; mai, 850; juillet, 850; septembre, 856.

FETE A RIDEAU HALL

(Presse Canadienne)

OTTAWA, 21.— Afin de coopérer au mouvement général de l'aide aux sans-travail, leurs Excellences Lord et Lady Byng de Vimy ont décidé de donner une grande fête de charité à Rideau Hall samedi le 14 janvier. Un comité de quarante personnes verra à l'organisation de cette fête parmi lequel on remarque les noms de Messieurs P. E. Blondin, P. E. Marchand, Salaberry, du sénateur Belcourt, Lady Elizabeth et Lady Mary Byng.

—Que révèle votre écriture? Demandez-le au graphologue de La Tribune. Serez-vous du cou-

DEGENERESCENCE CHEZ LES NOIRS

Accroissement de la mortalité en Afrique. — Quatre bébés sur cinq meurent.

(Service Spécial)

PARIS, 21.— M. Sarraut ministre des colonies, va proposer au Parlement français un vaste programme colonial. Mais pour le réaliser, il faut non seulement de l'argent, mais des hommes, et l'intransigeant écrit à ce sujet:

La race noire, pour ne parler que de ceux qui ont, pendant la guerre, combattu à côté de nous pour la même victoire, est une race en pleine décadence physiologique. Et les chiffres de la mortalité et de la natalité infantile en France, qui nous paraissent effrayants, n'existent pour ainsi dire pas devant ceux que nous montrent les statistiques établies dans nos colonies africaines.

Leur authenticité ne saurait, d'ailleurs, être mise en doute; c'est dans le programme colonial même que je les prends.

Dans l'Afrique occidentale française, d'où revient M. Albert Sarraut, la mortalité et la natalité infantile atteignent 80 AE. S; ce chiffre ne vous dit rien, j'ajouterais qu'en Russie, dans les milieux les plus atteints par la famine, à l'heure actuelle, cette proportion n'est que de 70 AE environ.

En Afrique équatoriale, c'est plus grave encore. Le projet de loi colonial ne donne pas de chiffres. Mais il dit textuellement ceci:

"L'A. E. F. n'a qu'une faible population et ce qui en subsiste disparaît peu à peu si une action énergique n'intervenait. La race, annihilée par une misère physiologique devenue chronique, ne réagit plus."

Cette situation n'est pas spéciale à notre possession, ajoute le texte officiel, "mais dans notre colonie l'homme fait des progrès plus rapides que partout ailleurs, parce que nous n'avons pas, jusqu'ici, fourni à l'administration les moyens de lutter efficacement."

Quant à la conséquence brutale de cet abâtardissement général, M. Albert Sarraut — pour l'A. O. F. notamment — l'énonce ainsi: "Tout le programme économique élaboré s'écroule si la population ne s'accroît pas."

STATISTIQUES VITALES

(Presse Canadienne)

OTTAWA, 21.— Les statistiques

CARTES PROFESSIONNELLES

Avocats

NICOL, LAZURE & COUTURE, J. Nicol, C.R., avocat de la Couronne, Wilfrid Lazure, J. S. Couture, L.L.B., 66 rue Wellington-Nord.

LIONEL FOREST, L.L.B., AVOCAT, Edifice Skinner, chambre 1, 118, 46a, rue Wellington-Nord, Sherbrooke, P. Q.

LEMAY & McCABE, AVOCATS, J. H. Lemay, M

CHAUSSURES ET COMPLETS A DES PRIX DE 50% DE REDUCTION

INUTILE d'aller ailleurs pour vos complets et chaussures! Nous en avons l'assortiment le plus complet en ville à des prix excessivement bas. VISITEZ NOTRE DEPARTEMENT et vous serez convaincu de la grandeur de nos valeurs.

CHAUSSURES, PALETOTS, HABITS et tous Vêtements pour Hommes, Dames et Garçons. à des prix de sacrifice.

NICHOLAS SCHEIB, 43, rue King-Ouest, Sherbrooke

LA MARQUE DES MARCHANDISES D'IMPORTATION

Des changements à la loi qui sont à l'avantage de l'importateur.

(Presse Canadienne)
OTTAWA, 21.—Des modifications importantes ont été apportées aux règlements touchant la marque des marchandises importées et l'indication du pays d'origine. Depuis que la loi a été faite à la dernière session, elle a été l'objet de nombreuses critiques et on avait généralement demandé d'en ajourner la mise en vigueur. Mais la loi, ne contenant aucun article à l'effet d'en suspendre l'application, ne pouvait permettre l'alternative. Les amendements d'aujourd'hui changent considérablement la portée des règlements adoptés en août. On demande aux percepteurs des droits de douane et de l'accise d'user de discrétion dans l'application des règlements de façon à causer le moins d'ennuis possible aux importateurs.

La section 13 des règlements adoptés au mois d'août disait que le nom d'une ville, d'une province, d'un Etat, d'un département, etc., ne serait pas considéré comme la marque du pays de provenance. Cette section est rayée. On y substitue celle-ci: "le nom d'un manufacturier et sa marque de commerce accompagnée du nom du pays ou d'un endroit d'une province, Etat ou autre partie d'un pays où les marchandises ont été fabriquées ou produites sera considérée comme une indication suffisante du pays d'origine".

Les amendements exemptent un certain nombre d'articles de tomber sous le coup de la section 10 obligeant à marquer les réceptacles quand les articles étaient endommagés et les frappant eux-mêmes. Au libellé original, on a fait l'addition suivante: "A moins que tels articles ne soient d'une classe ou d'un genre qui n'est ni fabriqué ni produit au Canada, car alors la marque n'est pas requise". Ces mots exemptent des marchandises comme le thé, les raisins, les dattes, les épices, le sucre brut et le café.

La section 11 est supprimée. Elle avait trait aux réceptacles importés pour servir à l'usage domestique. La section suivante la remplace: "Les réceptacles, étiquettes ou enveloppes d'importation, destinés à l'usage domestique, devront porter une marque, elle que requise par la loi, mais pour ne pas imputer une provenance autre que canadienne aux produits domestiques vendus dans des réceptacles, étiquettes ou enveloppes d'importation, les termes "réceptacle", "étiquette" ou "enveloppe" devront être employés en même temps qu'on indiquera, selon la loi, le pays d'origine. Ce ne sera pas forcé à la loi, de façon à enlever le paiement d'un droit additionnel, si le mot "réceptacle", "étiquette" ou "enveloppe", comme le paragraphe suivant le requiert, n'est pas employé dans la marque des marchandises importées, mais, avant l'accréditement des droits, l'indication supplémentaire aura besoin d'être faite. Et pour que les réceptacles importés, destinés à contenir des produits canadiens, puissent être admis sans être frappés du nom du pays d'origine, l'importateur doit attester que tels réceptacles doivent servir aux marchandises destinées à l'exportation."

La section 18, touchant les marchandises qui n'ont pas besoin d'indiquer le pays de provenance, a été modifiée comme suit: "les marchandises suivantes n'ont pas besoin d'indiquer le pays d'origine: "marchandises premières ou brutes ou marchandises qui ne sont pas destinées à être vendues dans l'état qu'elles sont importées, qui doivent être employées dans les manufactures, pour la fabrication ou la réparation d'articles canadiens, cela ne s'appliquant pas, cependant, aux marchandises dont le sort est fixé ailleurs par les règlements. Pourvu qu'à l'entrée aux douanes des marchandises mentionnées dans cette section, une déclaration de l'importateur permette de classer l'importation dans les dispositions de cette section."

On supprime la section 12 qui déclare que le nom du pays d'origine doit être le nom anglais ou le nom français en ce pays. On raye aussi la sous-section (c) de la section 17, touchant les mécanismes de montre, tout comme la sous-section (d) de la même section. La section 19 est supprimée. Elle se lisait ainsi: "la loi réclame que le pays d'origine soit indiqué dans la marque. En conséquence le mot "fait", "produit" ou "cultivé" peuvent être employés selon les circonstances."

CINQ SOUS PAR BILLET

(Presse Canadienne)
OTTAWA, 21.—La compagnie des tramways annonce que si sa charte qui expire en 1923 est renouvelée pour 30 ans elle s'engage à ne jamais exiger plus de 5 sous par billet. Les prix actuels sont les suivants: 5 sous du billet dans les limites de la ville; 5 sous supplémentaires pour la ligne Britannia; 8 billets jaunes pour 25 sous bons deux heures le matin et de 5 à 6.30 heures le soir; 7 billets du dimanche pour 25 sous.

A LEUR PENSION

(Presse Canadienne)
OTTAWA, 21.—M. Chas. MacNab, magistrat de police du comté de Carleton prendra sa retraite le 31 du courant et M. John E. Askwith, magistrat de police d'Ottawa donnera aussi sa démission au commencement de l'année. Tous deux ont dépassé la limite d'âge, M. Askwith a 80 ans. On croit qu'il sera remplacé par M. W.

LES CHINOIS VEULENT L'UNITE DE LA CHINE

Communication officielle de la délégation chinoise à Washington.

(Service Spécial)
WASHINGTON, 21.—La délégation chinoise à la conférence de Washington a reçu la nouvelle officielle que le cabinet de Pékin avait donné sa démission et que le Dr W.-W. Yen, ministre des affaires étrangères du cabinet sortant, demeurait premier ministre intérimaire.

La délégation a dit que la politique étrangère de la Chine n'était pas changée. Les membres de la délégation ont affirmé que le Dr W.-W. Yen, ministre des affaires étrangères qui a consenti à agir comme premier ministre intérimaire avait reçu son éducation aux Etats-Unis à l'Université de la Virginie et avait été pendant quelque temps deuxième secrétaire de la légation chinoise sous le ministère You Ting Fang.

Le communiqué publié par la délégation se lit comme suit: "En réponse aux demandes d'informations concernant les récentes nouvelles de la Chine il a été dit par les membres de la délégation chinoise que les procédures à la conférence de Washington avaient fait ressortir le désir de toute la Chine d'unifier le pays."

"On croit que l'unification de tout le pays est la condition sine qua non d'une nation indépendante. Sans un fort gouvernement central, appuyé par les différents grands partis du pays, il est impossible de nous priver de tous les avantages dérivés des principes adoptés à la conférence de Washington."

"Le gouvernement central aussi bien que les hommes puissants comme le général Chang Tsao-Lin, de la Mandchourie, le général Tsao Koune, de Tien Tsine, le général You Pei Fou, de la Chine Centrale et le Dr Sun Yat Sen, de la Chine du Sud, sont pleinement convaincus de la nécessité de coopérer et de travailler ensemble."

"Le général Chang Tsao Lin en Mandchourie, considère naturellement sa région comme la plus affectée par les décisions de la conférence de Washington. La délégation japonaise a retardé et remis les délibérations relatives à la Chine et c'est déterminée à garder les avantages du Japon dans le Chantoung."

"On craint que les intérêts de la Mandchourie pourraient être trafiqués étant donné que les Japonais refusent de rejeter les 21 demandes affectant l'avenir de ces provinces."

"Il faut se rappeler que les 21 demandes ont été présentées à l'unanimité mais étant donné qu'elles affectent l'autonomie territoriale et administrative du gouvernement chinois, à moins que ces demandes ne soient retirées, les principes adoptés à la conférence de Washington ne valent pas plus que des chiffons de papier. Dans une tentative chaotique de tous les chefs de la Chine, le général Chang Tsao Lin désire unir toutes les forces du pays. Il est très probable que les autres chefs, spécialement le général You Pei Fou, qui est populaire et puissant de la Chine Centrale, se rallieront à l'appel de la patrie."

"L'histoire est à se faire et nous ne savons pas quels seront les résultats, mais ce que nous savons c'est que tous les hommes en Chine, tant grands que petits, pensent à l'unification sérieusement."

"Quelques hommes du cabinet pourraient être changés et le président pourrait se retirer, mais sa retraite n'est que l'indice du désir général de sacrifier la gloire personnelle à l'unité et au bien-être national. En Chine l'opinion publique est si forte qu'à moins qu'un chef ait l'entier appui du public il ne peut tenir les rênes du gouvernement longtemps."

"Dans ce mouvement, on peut facilement voir que les chefs sont actifs et qu'ils sont consentants à céder leurs positions à quelque chef reconnu qui a l'appui du peuple."

"La délégation chinoise à la conférence de Washington a l'appui continu du peuple et ainsi qu'il arrive en Chine, elle représentera la Chine en réalité."

LES TRAMWAYS DE QUEBEC ET DE LEVIS

Aucun accord n'a été conclu entre les compagnies de ces deux villes.

(Service Spécial)
QUEBEC, 21.—Interviewé ce matin par la Presse Canadienne au sujet d'une rumeur qui veut que la Quebec Railway, Light, Heat and Power Co., prendrait l'exploitation des tramways de Lévis, arrêtés depuis plusieurs semaines, M. W. J. Lynch, gérant de la compagnie, a dit ce qui suit: "Aucun accord n'a été conclu par lequel le Quebec Railway exploiterait la Lévis Tramway Company. Si les tramways de Lévis chargeant 10 sous ne peuvent défrayer les dépenses d'exploitation et l'intérêt sur le capital avec l'administration de la direction efficace actuelle, on ne peut s'attendre à avoir de résultats plus satisfaisants s'ils étaient exploités dans les mêmes conditions par le Quebec Railway."

"Ce sera cependant une cause de grand désappointement que des arrangements satisfaisants n'aient pu être conclus entre la compagnie et les différentes municipalités que traversent les lignes de la compagnie et la

Demandez-là
Assurez-vous que le Pêcheur "l'Emulsion de la Suprême" se trouve sur chaque bouteille d'émulsion que vous achetez. Cela signifie que vous demanderez toujours L'EMULSION SCOTT
Scott & Bowne, Toronto, Ont. 20-18

SPORT LES QUILLES

Résultats des parties de la classe A, jouées hier soir. M. Jos. Savoie, du Dollard, remporta les honneurs de la soirée en jouant le plus haut total, 597. M. Chs Teel, du St-Pat, a eu l'honneur d'avoir joué la plus haute partie simple, 244, et 589 pour trois parties. M. Veneault, du Dollard, arrive en troisième lieu en jouant le total de 587. M. S. Marcotte a aussi une jolie partie simple à son crédit. Le club Dollard a encore joué une excellente partie en bécant 2823 points.

ST-PATRICE

Teel	244	179	166-589
Beaudry	159	174	192-525
Laframboise	127	176	178-481
Maskel	171	156	175-502
Pool	160	178	171-509

ST-FRANCOIS

Bouchard	147	129	126-402
Moreau	150	131	136-417
Strickland	180	105	188-473
Horton E.	157	172	116-445
Gagnon	136	154	185-475

DOLLARD

David	160	200	171-531
Savoie	173	213	211-597
Roy G.	187	182	158-527
Veneault	194	204	189-587
Dufresne	199	163	213-581

K. C.

Lavoie	179	140	145-464
Lancu	179	155	183-517
Albert	168	157	169-485
Marcotte	135	146	225-506
Lacharité	190	175	210-575

851 773 923 2547

LA BOXE AUX ETATS-UNIS

SAINT PAUL, 21.—Mike Gibbons

Beauté insurpassée
C'est la crème qui donne à la peau un éclat merveilleux. Elle est douce, fine et se laisse facilement appliquer. Elle est aussi très économique. Rend la peau douce et veloutée. En usage depuis plus de 75 ans.
Exhibition envoyée franco contre 15 cent.
FERD. T. HOPKINS & SON
Montreal
Crème Orientale
de Gouraud

songe à aller faire une tournée en Angleterre au printemps. Il s'est blessé à la main droite lors de son combat avec Mike O'Dowd, la semaine dernière et devra se reposer pendant un mois.

PITTSBURG, 21.—Rocky Kansas, de Buffalo, et Johnny Ray, de Pittsburg, se rencontreront ici dans un combat de dix assauts le jour de Noël.

BOSTON, 21.—Paul Doyle, de New-York, et Eddie Shevlin, de cette ville, qui réclament tous deux le titre de champion welterweight de la Nouvelle-Angleterre se rencontreront ici ce soir dans un combat de dix rounds sans décision.

Voici la liste des principaux combats de la semaine aux Etats-Unis: Hier soir: Jersey City: Joe Lynch vs Patsy Johnson, 12 rounds; Jimmy Carroll vs Scotty Melcomb, 8 rounds. Pioneer S. C.—Fay Kaiser vs Mike Burke, 12 rounds; Johnny Hart vs Sam Lagonin, 12 rounds. Jeudi à Madison Square Garden: Midget Smith vs Pete Herman, 15 rounds; Gene Tunney vs Eddie O'Hara, 12 rounds; Al Reich vs Jack Renault, 12 rounds.



Faites votre Choix Maintenant!
Nous Vous Donnons
DOUZE MOIS POUR LE PAYER SANS INTERET

STYLE "B".—Hauteur, 43 1/2; largeur, 18; profondeur, 19 3/4 pouces. Garanti acajou ou chêne fumé. Livré complet, avec 6 records (12 morceaux), 1,000 aiguilles, 1 saphir et 1 brosse pour records, pour	\$90
STYLE "C".—Hauteur, 46; largeur, 20 1/2; profondeur, 21 1/2 pouces. Choix: acajou, noyer ou chêne fumé. Livré complet, avec 12 records (24 morceaux), 1,000 aiguilles, 1 saphir et 1 brosse pour records, pour	\$110
STYLE "D".—Hauteur, 46; largeur, 20 1/2; profondeur, 21 1/2 pouces. Choix: acajou, noyer ou chêne fumé. Livré complet, avec 12 records (24 morceaux), 1,000 aiguilles, 1 saphir et 1 brosse pour records, pour	\$130

Le SON-O-PHONE est l'instrument le plus populaire sur le marché. Il vous distraira tous les jours, il joue tous les disques, il durera toute la vie. N'attendez plus, commandez aujourd'hui.

NOUVEAUX RECORDS STARR-CENNETT A

Tiens, Eugène!
La vie moderne.
Ca m'fait rêver d'amour.
Un cheveu blond.
J'ai que que chose dans le coeur.
K.A.T.Y.
C'est du si bon monde.
A Parthenay il y avait...

C'est de Petites Femmes.
Avec mes pieds.
O Canada, mon pays, mes amours.
Dieu sauve la France.
O Canada, terre de nos aïeux
Le Drapeau de Carillon.
Si vous l'aviez compris.
Je ne sais comment.

P.T. LEGARÉ
LIMITÉE
20, rue WELLINGTON-SUD
SHERBROOKE, Qué.